

MÉMORIAL

DES

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE GENÈVE

Trente-sixième séance – Lundi 15 décembre 2014, à 20 h 30

Présidence de M. Olivier Baud, président

La séance est ouverte à 20 h 30 dans la salle du Grand Conseil.

Font excuser leur absence: *M. Guillaume Barazzone*, conseiller administratif, *MM. Sylvain Clavel, Daniel-Dany Pastore, Lionel Ricou* et *M^{me} Alexandra Rys*.

Assistent à la séance: *M. Sami Kanaan*, maire, *M^{me} Esther Alder*, vice-présidente, *M. Rémy Pagani* et *M^{me} Sandrine Salerno*, conseillers administratifs.

CONVOCATION

Par lettre du 2 décembre 2014, le Conseil municipal est convoqué en séances extraordinaires dans la salle du Grand Conseil pour samedi 13 décembre, à 8 h, 10 h, 13 h 30, 16 h 15 et 20 h, pour lundi 15 décembre, à 17 h et 20 h 30, et pour mardi 16 décembre 2014, à 0 h, 2 h, 4 h, 6 h et 8 h.

1. Communications du Conseil administratif.

Néant.

2. Communications du bureau du Conseil municipal.

Néant.

3. Rapport général de la commission des finances chargée d'examiner le projet de budget de la Ville de Genève pour l'exercice 2015 (PR-1092 A)¹.

Suite du troisième débat

Département de la cohésion sociale et de la solidarité.

Page 30, politique publique 5, Prévoyance sociale,

54 – Institutions pour la jeunesse,

groupe de comptes 365, Subventions accordées – institutions privées (page 7 des subventions).

Département de l'environnement urbain et de la sécurité.

Page 19, politique publique 10, Protection juridique,

42 – Revenus des biens,

groupe de comptes 427, Immeubles du patrimoine administratif.

Département de l'environnement urbain et de la sécurité.

Page 19, politique publique 10, Protection juridique,

42 – Revenus des biens,

groupe de comptes 427, Immeubles du patrimoine administratif.

¹ Rapport, 2887.

Le président. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, merci de bien vouloir regagner vos places. Nous sommes toujours sur l'amendement demandant une augmentation de 400 000 francs pour financer l'augmentation du salaire des accueillantes familiales salariées par la structure de coordination. Nous le traitons avec un nouveau sous-amendement du groupe Ensemble à gauche, qui demande que la Ville de Genève récupère, au titre de compensation financière, une partie du forfait dû par la Fondation des parkings pour la gestion des horodateurs et la collecte de leurs produits financiers sur le territoire de la Ville de Genève, soit une augmentation de 400 000 francs du montant initial de 32 855 876 francs. Je donne la parole à M. Grégoire Carasso.

M. Grégoire Carasso (S). Le groupe socialiste – je ne vous surprendrai pas – n'acceptera pas cet amendement qui met en péril le projet de budget 2015. L'enjeu à la clé – je me permets de le rappeler –, le feu avec lequel certaines et certains veulent jouer, ce sont les mécanismes salariaux des 4000 collaboratrices et collaborateurs de la Ville de Genève. Ce sont aussi des places en crèche pour 300 enfants, des prestations publiques à la population et le subventionnement aux associations.

Le groupe socialiste souhaite, comme il a déjà pu l'exprimer, un vrai salaire pour les mamans de jour. Il attend en toute confiance du Conseil administratif, et de M^{me} Alder en particulier, un vrai salaire pour les mamans de jour. Je ne sais si la coalition originale formée d'Ensemble à gauche et de la droite élargie – en tout cas du Parti libéral-radical et du Mouvement citoyens genevois – travaille dans cette optique, mais, lorsque le groupe socialiste parle d'un vrai salaire pour les mamans de jour, il parle bien d'une convention collective de travail négociée avec les syndicats, pas d'un artifice de la vingt-cinquième heure dont les auteurs, manifestement, sont peu soucieux, en termes d'enjeux, des risques qu'ils font courir à ce projet de budget. (*Applaudissements.*)

M. Denis Menoud (HP). Monsieur le président, on peut remercier M^{me} Pérez, il y a quelques mois sauf erreur, d'avoir un peu fait avancer le sujet dans ce plénum en attirant l'attention sur les salaires misérables servis à des personnes qui pensent bien qu'elles ne font pas ça pour s'enrichir. Pour la petite histoire, Monsieur le président, j'avais été rapporteur sur les premiers crédits alloués aux crèches en 1989 – ça fait un sacré bout de temps. Nous avons plutôt fait le choix de la municipalisation des crèches. Cela a induit des coûts faramineux, avec l'engorgement que cela représente. Si on avait suivi, de manière beaucoup plus réaliste, la voie d'engager des mamans de jour pour les enfants, on ne serait pas dans cette situation-là à Genève. Bien entendu, c'est comme toujours, on forme des jeunes filles de 22 ans ou moins, on leur demande de s'occuper d'enfants.

Elles n'en ont jamais eu, elles ne savent pas ce que c'est, contrairement à des mamans de jour qui savent ce que c'est que d'avoir des gosses, puisqu'elles en ont généralement déjà eu.

En outre – je m'excuse du terme, mais tout le monde va le comprendre – on a des critères «archi-méga-débiles» dans les crèches, des critères de hauteurs de toilettes ou de choses qui doivent être comme ci ou comme ça. Si on appliquait ces critères aux mamans de jour, ne serait-ce que pour les installations de vie «techniques», aucune femme, Mesdames et Messieurs, n'aurait d'enfant à Genève. Ce serait interdit. Là est tout le côté ubuesque de cette forme de socialisation qu'ont été les crèches. Je connais une personne qui avait ouvert une crèche à titre privé et qui a été persécutée par les services de l'Etat, par tous ces bien-pensants. Le résultat, c'est que cela porte préjudice aux gens qui ont des enfants. Alors, laissez-leur le choix!

Ces 400 000 francs sont-ils nécessaires? Certainement pas. Parce qu'il faudrait certainement plus. J'ai voté les deux fois en faveur de cet amendement – j'étais malheureusement le seul dans cette partie-ci de l'enceinte, où siège ce groupe que je ne nommerai pas parce que je ne veux pas être mal vu, comme dirait l'autre. Cela étant, on nous dit qu'il faut une compensation financière. Alors, c'est le bricolage que nous venons de voter et de refuser deux fois. Monsieur le président, est-il possible de revoter cet amendement une nouvelle fois, par le biais de ce sous-amendement? (*Remarque.*) Oui, j'ai compris qu'ils ont changé la somme et plein d'autres choses.

Je ne suis pas dans un groupe politique en train de faire de la politique politicienne en vue des élections, étant donné que je ne me représente pas. Je n'en ai donc strictement rien à cirer. Ce qui m'intéresse, c'est qu'un budget soit voté ce soir, en fonction des besoins, pour la population. Bien entendu, je ne vais pas faire comme M. Carasso. Vous avez remarqué, ce qui compte, en bon socialiste qu'il est, la première chose qu'il cite – c'est symptomatique –, ce sont les mécanismes salariaux des employés de la Ville de Genève. C'est merveilleux! Il faut l'avoir dit en premier! Pour lui, le contribuable, le citoyen, c'est tout à fait après coup. Qu'il y ait des places de crèche ou non, peu importe! Peu importe que les rues soient balayées, que les poubelles soient vidées, que les amendes soient délivrées – cela dépend de la Fondation des parkings, vous me direz! Mais cette espèce d'esprit pernicieux est symptomatique.

Je trouve que la position du Parti socialiste est scandaleuse. En fait, ils sont comme les autres groupes de cette enceinte, ils font de la politique politicienne. Ils savent très bien que les mamans de jour sont utiles, nécessaires. Vous l'aurez remarqué, Messieurs de l'Alliance de gauche, on est donc bien conscient que ce n'est pas une histoire de lutte des classes! Mais dans leur idéologie socialisante d'Etat, il s'agit de défendre une catégorie non pas de privilégiés – ce serait un

grand mot – mais les fonctionnaires avant tout, pour tout et surtout au détriment de la population. Je trouve que la position développée par M. Carasso est vraiment navrante. Vous nous parlez de salaire décent. Eh bien, évidemment! Ces dames ne sont pas dans la fonction publique! Elles n'ont pas de salaires décents, c'est absolument évident! Dix francs l'heure, c'est misérable. Dites-le ouvertement! On le sait. Quatre francs par gosse, ça va faire quoi? Il y en a deux, trois; ce sont des clopinettes! Et vous venez nous parler de salaire décent!

Mais c'est cette façon opportuniste de parler qui coulera le projet. Sous prétexte qu'il n'y a pas de convention collective, qu'il n'y a pas de salaire décent – que sais-je, de salaire de fonction publique – vous êtes en train de couler un machin! C'est incroyable, je suis franchement choqué! En fait, je ne le suis pas tant que ça, car cela correspond exactement à votre idéologie insupportable consistant à privilégier les fonctionnaires au détriment de la population et au détriment de ces braves dames. D'accord, ça les occupe, elles ont quelques sous – c'est parfaitement clair. Mais si on ne vous avait pas écoutés dès le départ, on ne serait pas dans cette situation.

Monsieur le président, personnellement j'accepterai l'amendement et le sous-amendement d'Ensemble à gauche. Que dire du sous-amendement? Il fait un peu «retirette», du genre «on arrive gonflé à la négociation syndicale, on va faire chanter le patron et on arrive en pleurnichant pour avoir trois miettes». Je le regrette sincèrement, mais maintenant que M^{me} Figurek nous a dit qu'Ensemble à gauche était pour la paix du travail, plus rien ne m'étonne... Malheureusement, moi, je ferai avec, et je sais que ma voix fera peut-être la différence. Toujours est-il que je ne suis pas dans une logique politicienne d'affrontement de blocs et que ce qui m'intéresse, Monsieur Carasso, c'est, comme je vous l'ai dit, que les rues soient balayées, que les poubelles soient vidées et que le Service d'incendie et de secours fonctionne.

M. Tobias Schnebli (EàG). J'interviens pour vous motiver en deux mots à accepter le sous-amendement qui a été déposé. Tous ceux et celles qui ont toujours affirmé – que ce soit sur les bancs d'en face, à droite, ou chez les autres, plutôt au centre mais même de ce côté-ci – la nécessité de résoudre la question des salaires indécents des mamans de jour ont une possibilité d'agir concrètement pour donner un signal maintenant.

Pour résoudre cette situation, il s'agit d'abord de voter de l'argent dans le cadre du budget, tout en faisant en sorte que celui-ci reste équilibré. La somme que nous vous proposons d'inscrire est une toute petite partie de ce que la Fondation des parkings devra verser à la Ville de Genève. C'est symbolique. Il s'agit de donner un signal et d'inscrire cette somme que la Ville va très largement récu-

pérer – cela a été dit. Le premier pas indispensable est de voter ce sous-amendement. J'attends ensuite et surtout de nos amis de l'Alternative qu'ils soient conséquents avec les principes qu'ils affirment si souvent – je ne rappellerai que la votation pour le salaire minimum. Il s'agit de trouver une solution à une situation qui est quand même indigne. Le premier pas consiste donc à accepter ce sous-amendement, afin, évidemment, de ne pas plomber le budget.

M. Pascal Spuhler (MCG). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, nous ne soutiendrons pas le sous-amendement proposé par Ensemble à gauche pour compenser l'inscription au budget d'une somme de 400 000 francs pour les mamans de jour. En revanche, nous vous proposons un autre sous-amendement que mon collègue Sormanni vous expliquera juste après – il vous est actuellement distribué. Il s'agit d'un montant de 4,5 millions de francs pour compenser non seulement ce manque à gagner, mais aussi pour donner de vrais moyens à cet accueil familial de jour. Comme je vous le disais avant la pause, ce n'est pas 20 mais 30 mamans de jour au moins qu'il faudrait pour compenser les 2000 à 3000 places de crèche manquantes. C'est donc bien 4,5 millions de francs que nous vous proposons d'accepter pour donner les moyens à M^{me} Alder, à son service, de mettre en place ce système et de former ces mamans de jour.

J'entendais tout à l'heure M. Carasso dire qu'il faut des conventions collectives, des salaires coordonnés et ainsi de suite. Il ne faut pas un énième fonctionnaire, Monsieur Carasso – vous transmettez, Monsieur le président! Il faut des familles d'accueil, des mamans qui sont à la maison et qui peuvent accueillir des enfants supplémentaires. Le règlement fixe un maximum de cinq enfants. (*Remarque de M^{me} Pérez.*) Cinq, Madame Pérez, inclus les enfants de la famille. C'est bien précis. Allez sur le site internet de l'Etat! Vous y trouverez toutes les explications au sujet du règlement sur les structures d'accueil de la petite enfance et sur l'accueil familial de jour. Il s'agit simplement de femmes ou d'hommes qui vivent à la maison, qui s'occupent de leurs propres enfants et qui ont suffisamment d'espace pour accueillir deux, trois, voire quatre autres enfants.

Ce n'est donc pas un salaire qu'il faut leur donner. C'est bien une compensation du temps passé avec ces enfants. Il s'agit bien d'une rémunération substantielle pour le temps sacrifié pour le bien des enfants d'autres familles. Ce sont des gens qui travaillent pour la collectivité, et ce n'est pas un salaire coordonné. Il ne s'agit ni de conventions salariales ni de faire verser un salaire par une structure de coordination. On sort totalement du cadre, Monsieur Carasso! Vous ne tiendriez pas d'autres propos que ceux que vous avez tenus jusqu'à maintenant si vous ne vouliez effectivement pas améliorer les conditions de ces personnes. Donc, Mesdames et Messieurs, nous vous demandons de soutenir cet amendement afin de mettre des moyens réellement conséquents pour les mamans de jour. Je vous remercie.

M. Daniel Sormanni (MCG). Chers collègues, en ce qui nous concerne, ou la barque est pleine ou elle ne l'est qu'à moitié! Nous pensons qu'elle ne peut être que pleine. Bien entendu, nous soutiendrons l'inscription au budget de 400 000 francs pour les mamans de jour. Ça, c'est tout à fait logique. Mais si on veut récupérer les fonds de la Fondation des parkings, ce n'est pas 400 000 francs qu'il faut demander, comme le fait Ensemble à gauche dans son amendement, mais bien la moitié des 9 millions du forfait d'exploitation, à savoir 4,5 millions. C'est le sens de notre sous-amendement.

Il faut avoir le courage, à travers un sous-amendement de ce type, de forcer la Fondation des parkings et l'Etat à entrer en négociation et à respecter tout simplement – une fois de plus, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux – l'alinéa 1 de l'article 11 de la loi H 1 13 sur la Fondation des parkings. Nous sommes pour le respect de la loi. Aussi, nous vous proposons d'inscrire non pas 400 000 francs, qui ne servent qu'à équilibrer le budget – cela n'a pas de sens! – mais 4,5 millions de francs. Ou alors on ne fait rien du tout, comme nous l'a demandé le Conseil administratif. Mais ne faisons pas de demi-mesures, d'autant que ce ne sont même pas là des demi-mesures! C'est du 10%! Cela n'a pas de sens. Nous vous invitons donc à accepter le sous-amendement de 4,5 millions, qui forcera les parties à se mettre enfin à table pour voir de quelle manière et à quel moment elles commenceront à respecter la loi de la République!

Le président. Merci, Monsieur Sormanni. Le bureau a décidé de clore la liste des intervenants. Il reste M. Carlos Medeiros, M. Pascal Holenweg et la magistrate Esther Alder. Je passe la parole à M. Medeiros.

M. Carlos Medeiros (MCG). J'ai l'impression qu'il y a beaucoup de gens dans cette enceinte qui sont déjà d'un certain âge ou qui n'ont jamais eu d'enfants. (*Exclamations.*) Car ceux qui, comme moi, ont des enfants en bas âge ont été, effectivement, obligés de recourir à ces célèbres mamans de jour. Il n'y a pas pire que de chercher dans les petites annonces, voire par le bouche à oreille, et de laisser son enfant dans une maison privée sans un encadrement vraiment à la hauteur. Ce sont des circonstances très bizarres où vous vous demandez, lorsque vous quittez les lieux, si ce que vous faites est bien ou mal, si tout cela est encadré. Certes, on vous dit qu'on a suivi un petit cours et ainsi de suite. J'ai rencontré beaucoup de personnes qui sont là-dedans. Moi, je trouve que c'est scandaleux de payer 5 francs l'heure pour garder des enfants – c'était le tarif il y a deux ans. (*Brouhaha.*)

De l'autre côté – et je m'adresse maintenant aux bancs d'en face – si nous décidons que les mamans de jour deviennent vraiment un lien fondamental dans

la gestion de la petite enfance, je suis favorable à ce qu'on mène une réflexion pour voir comment les encadrer dans un dispositif plus général. Mais nous ne pouvons pas essayer de municipaliser ces personnes en catimini. Là est la question. Je ne suis pas opposé à une augmentation de salaire, je ne suis pas opposé à un encadrement; mais appelons un chat un chat, et répondons à cette question: oui ou non, voulons-nous combler les places manquantes dans les crèches? Car c'est là une réalité. On attend des fois deux ans. La femme doit parfois inscrire son gamin avant même de tomber enceinte! Il y a un problème, et je l'ai dit à tout le monde, je suis passé par là il y a encore deux ans. Il y a un problème.

Cela dit, entre la municipalisation des mamans de jour et 5 francs l'heure, il y a peut-être une réflexion de fond à mener, et c'est aux conseillers administratifs, notamment à la personne qui s'occupe de ce dicastère, de s'en occuper. Présentez-nous un vrai projet! Nous n'avons pas les moyens aujourd'hui de faire une crèche qui coûte 40, 50 ou 60 millions de francs. Mais en utilisant ces réseaux de mamans de jour, nous pourrions résoudre une bonne partie de cette problématique-là, à condition bien sûr qu'on ne les paie pas en cacahuètes! C'est vrai, payer ces personnes 5 francs l'heure est simplement scandaleux, je n'ai aucun problème à l'admettre. (*Remarque.*) A l'époque, c'était 5 francs. C'est 10 maintenant? (*Remarques.*) Il faudrait placer deux ou trois gosses par jour chez ceux qui font des commentaires pour qu'ils comprennent très vite à quel point ils seront débordés. Ils demanderont alors une augmentation d'urgence...

Cela dit, encore une fois, ne partons pas non plus à l'opposé en voulant municipaliser tout le monde, parce qu'on ne s'en sortirait pas. La réflexion doit se faire. Elle doit se faire au Conseil administratif, que j'invite justement à nous soumettre un projet en bonne et due forme. Peut-être après les élections, histoire qu'on ne vous accuse de rien, Mesdames et Messieurs, n'est-ce pas? Mais que l'on puisse décider si les mamans de jour font partie intégrante du réseau de la petite enfance et, pourquoi pas, travailler à ce moment-là dans une logique de convention collective, de protection des droits, et surtout des tout-petits.

M. Pascal Holenweg (S). Je veux d'abord qu'on m'ôte un doute quant à la nature du soutien que la droite apporte à l'amendement d'Ensemble à gauche. Je voudrais être sûr que ce soutien est réellement un soutien au contenu de cet amendement et non pas à ses effets possibles sur l'équilibre budgétaire. C'est pour cela que je demande à être rassuré. (*Exclamations.*) Je n'aime pas rester dans le doute. Je n'aime pas rester dans le doute sur les motivations de mes collègues du Conseil municipal. Je n'ai pas envie de passer toute la soirée à me demander si la droite a réellement soutenu un amendement présenté par Ensemble à gauche parce qu'elle est d'accord avec cet amendement ou plutôt parce que ce dernier était de nature, potentiellement, à déséquilibrer le budget. Je remarque au passage

que les groupes de droite qui se sont prononcés en faveur de cet amendement se sont déjà prononcés samedi matin contre toute espèce de soutien au projet de budget et que, si le projet de budget était refusé pour quelque raison que ce soit, l'amendement d'Ensemble à gauche serait refusé en même temps. J'aimerais que l'on m'enlève ce premier doute.

Deuxièmement, Monsieur le président, je vous prie de transmettre à M. Menoud, qui opposait les fonctionnaires municipaux à la population et aux contribuables, que la plupart des fonctionnaires municipaux font partie de la population de la ville de Genève et qu'ils en sont contribuables, comme un certain nombre d'employés d'organisations, de fondations et d'associations subventionnées par la Ville de Genève qui ne pourraient pas payer leur personnel si elles ne recevaient pas une subvention de la Ville de Genève.

La fonction publique municipale fait partie de la population. Samedi, on a déjà essayé d'opposer ces catégories lorsqu'on a proposé le gel des annuités salariales. J'insiste à nouveau sur ce point: la fonction publique et parapublique municipale n'est pas exclue de la population. Elle ne vit pas sur une autre planète et elle ne travaille pour personne d'autre que pour la population.

S'agissant de l'amendement en particulier et de la position de la gauche – une position unie cette fois – je rappelle deux choses. Nous avons tous été en faveur d'un véritable salaire pour toutes les personnes actives dans le secteur de la petite enfance. Mais quand je dis «véritable salaire», je ne parle pas d'une indemnité proportionnelle au nombre d'enfants que l'on garde, mais d'un salaire. Or, ce qui est proposé est l'amélioration d'une espèce de sous-traitance, faute d'engagement municipal suffisant dans ce secteur. Nous ne voulons pas nous contenter de ce type d'amélioration, de bricolage et de cette distribution de sparadraps dans des secteurs et sur des statuts qui sont fondamentalement inacceptables.

Nous nous sommes battus pendant des années pour que l'engagement de la municipalité dans le secteur de la petite enfance soit renforcé. Nous nous battons depuis des années pour que les crèches soient municipalisées, pour que le personnel de la petite enfance dispose du même statut que celui de la fonction publique. Ce n'est pas pour donner aujourd'hui un argument supplémentaire à tous ceux qui se sont toujours opposés à cette municipalisation, à cette amélioration des conditions de travail des salariés du secteur de la petite enfance, en renforçant légitimement l'espèce de sous-traitance que représente ce qu'on évoque comme étant les mamans de jour avec des trémolos et des sanglots maternants dans la voix.

Nous refuserons les deux sous-amendements ainsi que l'amendement proposé par Ensemble à gauche, parce que nous sommes partisans de ce que demande la motion M-1018, acceptée il y a un mois, et sur laquelle le Conseil administratif

doit nous faire un rapport suffisamment détaillé pour que nous puissions ensuite prendre des décisions concrètes. Nous refuserons cette distribution de sparadraps. Ils ne font que cacher l'utilisation des – entre guillemets – «mamans de jour», comme sous-traitance d'une prise en charge réelle de la petite enfance et comme substitut d'un engagement réel de la Ville dans ce secteur. (*Applaudissements.*)

M^{me} Esther Alder, conseillère administrative. Mesdames et Messieurs, vous vous souvenez que la loi cantonale sur les structures d'accueil de la petite enfance et sur l'accueil familial de jour demandait que les communes mettent en place des structures de coordination. La Ville de Genève l'a fait. Enfin, dirais-je! Cette structure existe en Ville depuis le mois de septembre. Elle emploie actuellement une quinzaine d'accueillantes familiales de jour. Cela a été un réel progrès pour ces personnes, qui sont aujourd'hui au bénéfice de prestations sociales, qui bénéficient également de congés payés et qui sont couvertes en cas de maladie et d'accident.

C'est vrai – j'ai regardé de très près les salaires de ces accueillantes familiales de jour –, certaines ne gagnent pas suffisamment. Je l'ai tout à fait reconnu lors de notre dernier débat sur le sujet, au terme duquel une majorité de ce Conseil municipal m'a renvoyé la motion M-1018 amendée et qui me demandait dès lors d'examiner la situation salariale de ces personnes et de vous faire des propositions. C'est ce que nous faisons.

Aujourd'hui, il y a plusieurs problèmes. D'abord, les choses ne se font pas d'un coup de baguette. Ensuite, ce n'est peut-être pas la situation financière des accueillantes familiales de jour qui motive, chez certains, ce soutien soudain et indéfectible. C'est surtout, hélas, de faire capoter le budget. Aujourd'hui, mon département suit ce dossier au niveau du Service de la petite enfance. Je me suis entretenue tout récemment avec mon homologue de Carouge, Jeannine de Haller Kellerhals. (*Exclamations.*) Nous avons décidé de proposer avec les autres communes des «états généraux» sur l'accueil familial de jour pour le printemps, car c'est le cadre légal qui pose actuellement problème.

En effet, le cadre légal tel qu'il a été voté par le Grand Conseil n'est pas satisfaisant. Sachez que les familles veulent à 95% de l'accueil collectif. Et pourquoi veulent-elles de l'accueil collectif? Parce que l'accueil familial de jour ne donne pas suffisamment de garanties, hélas, en termes de formation et de surveillance par l'autorité cantonale – certains d'entre vous l'ont reconnu. Les personnes qui choisissent l'accueil familial de jour le font aujourd'hui souvent par dépit, par défaut. Je ne veux pas du tout mettre tout le monde dans le même bain, mais d'autres personnes, effectivement, choisissent l'accueil familial de jour parce que leurs enfants ne supportent pas bien l'accueil collectif. C'est pourquoi, c'est vrai, je considère que l'accueil familial de jour doit être complémentaire à l'accueil collectif.

Vous avez raison, le statut actuel n'est pas satisfaisant. Nous devons l'améliorer, et nous devons le faire avec les autres communes. Il s'agit de marcher ensemble pour travailler sur la formation, sur la surveillance de ces accueillantes et surtout sur les conditions d'accueil des enfants, puisque c'est de cela qu'il s'agit. Nous ferons ensuite des propositions. C'est vrai qu'on nous demande de donner à ce secteur une convention collective. C'est sans doute ce que nous ferons au niveau des échéances futures.

J'ai regardé très précisément les salaires de ces accueillantes familiales de jour au niveau de la Ville de Genève. Nous en avons 15. Quatre d'entre elles ont une rémunération brute supérieure à 4000 francs et cinq, effectivement, ont une rémunération brute inférieure à 2500 francs. Ces cinq personnes n'ont manifestement pas suffisamment au niveau de leur rétribution. Ce qui se joue maintenant, c'est donc le salaire de ces cinq accueillantes familiales de jour. Il faudra bien évidemment moins que les 400 000 francs que vous souhaiteriez voter pour que leur rémunération soit acceptable pour la majorité de ce Conseil municipal.

Cela étant, je vous rappelle aussi que tout le système se tient. Alors, on peut dire qu'il se tient mal, mais si aujourd'hui nous bougeons comme ça, sans que vous n'attendiez l'étude et les différentes propositions que nous vous ferons, nous rendrons la situation financière relative aux accueillantes familiales de jour de ces communes très difficile. C'est le cas pour une commune comme Onex – et cela a été dit par M^{me} Carole-Anne Kast, qui siège aussi à la Commission cantonale de la petite enfance. C'est pourquoi je ne vais pas créer une problématique insurmontable juste parce qu'on a décidé que le système actuel ne correspondait pas à ce qui serait souhaitable qu'il soit. Je le redis, je pense que nous devons avancer main dans la main avec les autres communes, faire en sorte, effectivement, que chacun puisse avoir un minimum vital, en tout cas au niveau de son salaire. Mais la progression est déjà là. Elle est là parce que la Ville a décidé d'intégrer ces accueillantes familiales dans une structure de coordination.

J'aimerais encore répondre à M. Spuhler, qui disait qu'il faudrait donner beaucoup plus, puisqu'il faudrait même doubler les accueillantes familiales de jour en ville de Genève qui dépendent de la structure de coordination. Aujourd'hui, l'objectif était de salarier une vingtaine d'accueillantes familiales de jour – on en est à 15 – et je vous assure que les gens ne se bousculent pas non plus au portillon. C'est pourquoi je pense que doubler les montants dévolus à cet accueil est prématuré. Je peux, en revanche, vous assurer que nous ferons en sorte – avec le Conseil administratif et les autres communes – de faire remonter ces bas salaires. Nous vous ferons des propositions, mais je vous invite à rejeter cet amendement. Je vous rappelle qu'au deuxième débat une majorité l'avait rejeté avec 67 voix. Pour des enjeux qui, je l'ai dit en préambule, ne tiennent pas uniquement au confort des accueillantes familiales de jour, vous vous rassemblez autour d'une proposition qui, de mon point de vue, est tout à fait prématurée. (*Applaudissements.*)

Le président. Le vote nominal est demandé sur l'amendement et les deux sous-amendements.

Mis aux voix à l'appel nominal, le sous-amendement d'Ensemble à gauche est refusé par 62 non contre 12 oui.

Ont voté non (62):

M. Pascal Altenbach (UDC), M^{me} Fabienne Aubry Conne (HP), M^{me} Olga Baranova (S), M^{me} Marie Barbey (DC), M. Gary Bennaïm (LR), M. Eric Bertinat (UDC), M. Bayram Bozkurt (Ve), M. Javier Brandon (S), M. Simon Brandt (LR), M^{me} Natacha Buffet (LR), M^{me} Sandrine Burger (Ve), M. Rémy Burri (LR), M. Grégoire Carasso (S), M^{me} Anne Carron-Cescato (DC), M^{me} Maria Casares (HP), M^{me} Sophie Courvoisier (LR), M. Roland Crot (UDC), M^{me} Linda de Coulon (LR), M. Alain de Kalbermatten (DC), M. Guy Dossan (LR), M. Alpha Dramé (Ve), M. Christophe Dunner (Ve), M^{me} Laurence Fehlmann Rielle (S), M^{me} Jannick Frigenti Empana (S), M. Adrien Genecand (LR), M^{me} Corinne Goehner-Da Cruz (S), M^{me} Sandra Golay (HP), M. Alfonso Gomez (Ve), M. Jean-Philippe Haas (MCG), M. Pascal Holenweg (S), M. Ahmed Jama (S), M. Claude Jeanneret (MCG), M^{me} Florence Kraft-Babel (LR), M. Jean-Charles Lathion (DC), M. Laurent Leisi (MCG), M^{me} Christiane Leuenberger-Ducret (S), M^{me} Mireille Luiset (MCG), M^{me} Danièle Magnin (MCG), M^{me} Estelle Marchon (HP), M^{me} Anne Moratti (Ve), M^{me} Marie Mutterlose (S), M. Jacques Pagan (UDC), M^{me} Annina Pfund (S), M^{me} Patricia Richard (LR), M^{me} Helena Rigotti (LR), M^{me} Maria Vittoria Romano (S), M^{me} Michèle Rouillet (LR), M. Pascal Rubeli (UDC), M. Marc-André Rudaz (UDC), M. Gilbert Schreyer (UDC), M. Daniel Sormanni (MCG), M. Pascal Spuhler (MCG), M^{me} Virginie Studemann (S), M. Vincent Subilia (LR), M^{me} Martine Sumi (S), M^{me} Marie-Pierre Theubet (Ve), M. Sylvain Thévoz (S), M^{me} Catherine Thobellem (Ve), M^{me} Julide Turgut Bandelier (Ve), M^{me} Nicole Valiquier Grecuccio (S), M. Alexandre Wisard (Ve), M^{me} Delphine Wuest (Ve).

Ont voté oui (12):

M^{me} Hélène Ecuyer (EàG), M^{me} Vera Figurek (EàG), M. Pierre Gauthier (EàG), M. Morten Gisselbaek (EàG), M. Carlos Medeiros (MCG), M. Denis Menoud (HP), M^{me} Maria Pérez (EàG), M^{me} Stéphanie Prezioso (EàG), M. Pierre Rumo (EàG), M^{me} Sophie Scheller (EàG), M. Tobias Schnebli (EàG), M^{me} Brigitte Studer (EàG).

Etaient excusés à la séance ou absents au moment du vote (5):

M. Sylvain Clavel (HP), M. Daniel-Dany Pastore (MCG), M. Lionel Ricou (DC), M^{me} Alexandra Rys (DC), M. Vincent Schaller (LR).

Présidence:

M. Olivier Baud (EàG), président, n'a pas voté.

Mis aux voix à l'appel nominal, le sous-amendement du Mouvement citoyen genevois est refusé par 54 non contre 20 oui.

Ont voté non (54):

M. Pascal Altenbach (UDC), M^{me} Fabienne Aubry Conne (HP), M^{me} Olga Baranova (S), M^{me} Marie Barbey (DC), M. Gary Bennaïm (LR), M. Eric Bertinat (UDC), M. Bayram Bozkurt (Ve), M. Javier Brandon (S), M. Simon Brandt (LR), M^{me} Natacha Buffet (LR), M^{me} Sandrine Burger (Ve), M. Rémy Burri (LR), M. Grégoire Carasso (S), M^{me} Anne Carron-Cescato (DC), M^{me} Maria Casares (HP), M^{me} Sophie Courvoisier (LR), M. Roland Crot (UDC), M^{me} Linda de Coulon (LR), M. Alain de Kalbermatten (DC), M. Guy Dossan (LR), M. Alpha Dramé (Ve), M. Christophe Dunner (Ve), M^{me} Laurence Fehlmann Rielle (S), M^{me} Jannick Frigenti Empaña (S), M. Adrien Genecand (LR), M^{me} Corinne Goehner-Da Cruz (S), M. Alfonso Gomez (Ve), M. Pascal Holenweg (S), M. Ahmed Jama (S), M^{me} Florence Kraft-Babel (LR), M. Jean-Charles Lathion (DC), M^{me} Christiane Leuenberger-Ducret (S), M^{me} Estelle Marchon (HP), M^{me} Anne Moratti (Ve), M^{me} Marie Mutterlose (S), M. Jacques Pagan (UDC), M^{me} Annina Pfund (S), M^{me} Patricia Richard (LR), M^{me} Helena Rigotti (LR), M^{me} Maria Vittoria Romano (S), M^{me} Michèle Rouillet (LR), M. Pascal Rubeli (UDC), M. Marc-André Rudaz (UDC), M. Gilbert Schreyer (UDC), M^{me} Virginie Studemann (S), M. Vincent Subilia (LR), M^{me} Martine Sumi (S), M^{me} Marie-Pierre Theubet (Ve), M. Sylvain Thévoz (S), M^{me} Catherine Thobellem (Ve), M^{me} Julide Turgut Bandelier (Ve), M^{me} Nicole Valiquer Grecuccio (S), M. Alexandre Wisard (Ve), M^{me} Delphine Wuest (Ve).

Ont voté oui (20):

M^{me} Hélène Ecuyer (EàG), M^{me} Vera Figurek (EàG), M. Pierre Gauthier (EàG), M. Morten Gisselbaek (EàG), M^{me} Sandra Golay (HP), M. Jean-Philippe Haas (MCG), M. Claude Jeanneret (MCG), M. Laurent Leisi (MCG), M^{me} Mireille

Luiset (MCG), M^{me} Danièle Magnin (MCG), M. Carlos Medeiros (MCG), M. Denis Menoud (HP), M^{me} Maria Pérez (EàG), M^{me} Stéfanie Prezioso (EàG), M. Pierre Rumo (EàG), M^{me} Sophie Scheller (EàG), M. Tobias Schnebli (EàG), M. Daniel Sormanni (MCG), M. Pascal Spuhler (MCG), M^{me} Brigitte Studer (EàG).

Etaient excusés à la séance ou absents au moment du vote (5):

M. Sylvain Clavel (HP), M. Daniel-Dany Pastore (MCG), M. Lionel Ricou (DC), M^{me} Alexandra Rys (DC), M. Vincent Schaller (LR).

Présidence:

M. Olivier Baud (EàG), président, n'a pas voté.

Le président. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, l'amendement d'Ensemble à gauche demandant une augmentation de 400 000 francs pour financer l'augmentation du salaire des accueillantes familiales est caduc étant donné que sa couverture n'est pas réalisée. (*Protestations.*) C'est une question légale. Il n'y a plus de couverture pour réaliser ce que demande cet amendement, donc il tombe. (*Exclamations.*) J'ai décidé que cet amendement tombait. (*Protestations.*) Il est de toute façon retiré par ses auteurs.

Nous passons à l'amendement suivant. Je prie les huissiers de bien vouloir effacer toutes les demandes de parole pour que nous puissions repartir de zéro. (*Protestations.*) Nous passons à l'amendement suivant, déposé par le Mouvement citoyens genevois. Il demande une diminution du budget des investissements de 10 millions de francs. L'amendement demande donc de plafonner les investissements à 120 millions de francs.

Le président. Je donne la parole à M. Adrien Genecand.

M. Adrien Genecand (LR). Merci, Monsieur le président... (*Protestation de M. Sormanni.*)

Le président. S'il vous plaît, je vous demande un peu de silence et de bien vouloir écouter l'orateur, M. Genecand.

M. Adrien Genecand. Monsieur le président, ce que vous venez de faire est parfaitement illégal, car, bien que l'acceptation, au début de ce troisième débat, de l'amendement du Conseil administratif visant à rétablir les 10 millions sur les lignes de comptes 31 rendait, de la même façon, le budget déficitaire – illégal – vous l'avez quand même fait voter en premier sans discussion. Ce que vous êtes en train de faire est parfaitement scandaleux. Nous devons voter cet amendement, comme c'est prévu. D'ailleurs, il n'y avait aucune raison, sous prétexte que les gens déposent des sous-amendements et qu'ils demandent de les faire voter avant quoi que ce soit, que vous fassiez ce qu'ils vous demandent. En réalité, le seul amendement que nous avons à l'ordre du jour depuis un petit moment est ce fameux amendement qui demande d'augmenter de 400 000 francs le salaire des accueillantes familiales. Ce ne sont pas du tout les sous-amendements qui, eux, sont arrivés ensuite. Et c'est le seul que vous ne faites pas voter!

Un amendement tombe parce que l'élément de base est tombé. L'élément de base est: oui ou non, augmente-t-on cette ligne de 400 000 francs pour l'accueil de jour dans le domaine de la petite enfance? Nous n'avons même pas pu voter là-dessus! Vous ne pouvez pas faire n'importe quoi pour faire plaisir à votre majorité qui, manifestement, se satisfait de n'importe quoi pour équilibrer ce budget! C'est une mascarade! La réalité, c'est que le premier vote que vous nous avez fait faire sur la ligne 31, à ce moment, n'est plus valable, et c'est celui qui vous ramenait à l'équilibre en refusant la première coupe de samedi dans la journée. C'est pourquoi je vous suggère fortement de faire voter immédiatement cet amendement. *(Applaudissements et remarque.)*

Le président. Je crois qu'il ne faut pas revenir sur le budget de l'an passé. *(Rires.)* Cet amendement a été retiré, c'est clair. Il tombe du fait qu'il n'est plus couvert, et je l'ai assumé. Je passe la parole à M. Eric Bertinat, et je vous rappelle que nous en sommes à l'amendement sur les investissements.

M. Eric Bertinat (UDC). Je suis désolé de jouer le révolté, Monsieur le président, mais il faut que l'on revienne sur la décision que vous venez de prendre. Je m'inscris dans tout ce qu'a dit mon collègue Genecand et je vais même un peu plus loin. Comme c'est vous qui incarnez l'autorité de ce Conseil municipal, j'aimerais bien savoir sur quel règlement vous vous êtes basé pour prendre cette décision. *(Brouhaha.)* Si encore Ensemble à gauche avait retiré son amendement de manière claire! Mais je n'ai entendu aucun membre d'Ensemble à gauche demander le retrait de cet amendement. *(Remarque.)* Exactement! Maintenant il faut que vous assumiez cela et que vous m'expliquiez...

Le président. Monsieur Bertinat, je vous arrête. Peut-être qu'il y a trop de bruit, mais c'est effectivement ce qui a été demandé. Cet amendement a été retiré.

M. Eric Bertinat. Alors cela vous a vraiment été chuchoté, parce que bien peu de personnes ici l'ont entendu. Et j'aurais bien aimé savoir sur quelle base de règlement vous vous êtes appuyé pour prendre une pareille décision.

Le président. Je passe volontiers la parole à M^{me} Studer pour une explication, s'il faut confirmer... Allez-y, Madame Studer! (*Exclamations.*)

M^{me} Brigitte Studer (EàG). Laissez-moi parler! Juste pour clarifier, effectivement, nous avons retiré cet amendement. (*Huées.*) Pour nous, il est évident que cet amendement n'avait de raison d'être que s'il pouvait être compensé, car nous ne voulons bien sûr pas mettre en danger le budget en entier. C'est ce qui est extrêmement important pour nous. (*Huées et applaudissements.*)

M^{me} Marie Barbey (DC). Ecoutez, ça devient vraiment du «Grand-Guignol». Je crois, Monsieur le président, que vous ne pouvez pas faire voter des sous-amendements sans faire voter ensuite l'amendement principal. Ce n'est tout simplement pas correct. Ce n'est pas une bonne façon de faire. Vous ne pouvez pas faire voter les seuls amendements qui vous plaisent en fonction du résultat qui vous arrange. Lorsqu'on dépose un amendement, eh bien, on assume ce qu'il implique. On assume ses responsabilités, on va jusqu'au bout, mais on ne retire pas ainsi des amendements en cours de vote. C'est tout à fait scandaleux. Vous êtes en train de faire perdre du temps à ce Conseil municipal et vous êtes en train de faire perdre de l'argent au contribuable. (*Huées.*)

M. Pascal Spuhler (MCG). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, dans la droite ligne de ce que viennent de dire mes collègues, je m'insurge! (*Brouhaha.*) Cette procédure est à faire tomber les jarretelles d'une femme honnête! Vous avez annulé cet amendement de votre propre chef, puis vous avez manipulé votre groupe pour qu'il le retire. C'est de la manipulation! C'est de la manipulation du Conseil administratif et c'est de la manipulation de votre part! C'est un scandale! Nous ne pouvons pas traiter ce budget comme cela. On pouvait très bien trouver 400 000 francs ailleurs. Vous ne savez pas ce qu'on vous réserve encore. J'ai dit! (*Exclamations.*)

M. Denis Menoud (HP). Nous parlions des mamans de jour. Ces manœuvres politiciennes, auxquelles s'associent non seulement le bureau – du moins son président – mais aussi le maire de Genève, par ses interventions, sont minables. Vous êtes des minables! Genève vous regarde. Genève a honte de vous! (*Protestations et applaudissements.*) Genève a honte de vous! Vous pouvez penser ce que vous voulez, il y a ici deux voix d'indépendants qui sont acquises au vote d'un budget ce soir. (*M. Menoud désigne M^{me} Golay.*)

Par pleurerie, par lâcheté, par vilenie, vous retirez un amendement, vous portez préjudice aux gens. Je trouve cela scandaleux. C'est le même discours que celui que M. Pagani a tenu tout à l'heure: «Deux millions? Ah non, vous comprenez, j'en ai 36, je ne peux pas gérer.» Mais de qui se moque-t-on? On se croirait dans un zoo, Monsieur le président! Ensuite, on entend M^{me} Adler... Alder, enfin, bref, Esther, pour les intimes (*rires*) dénigrer tout le boulot qui est fait par son propre service pour les mamans de jour. Mais on hallucine! Que l'on trouve, à juste titre, qu'il y ait des magouilles et des combines de l'Entente, soit! Ecoutez, si on ne fait pas de politique pour ça, il faut aller se rhabiller! Franchement, vous devenez naïfs.

Monsieur le président, j'ai déposé un amendement. Vais-je faire comme M. Pagani – sauf erreur en 2011 – lorsqu'il est venu au dernier moment nous présenter les économies qu'il avait trouvées? Il y a eu le coup de la taxe professionnelle, il y a eu le coup de la réduction des prestations dans le social et ainsi de suite. C'était au dernier moment, mais on ne se rappelle plus... (*Brouhaha.*) Alors, Mesdames et Messieurs, il y a une chose extrêmement élémentaire à faire pour un comptable débutant. Elle consiste à jouer sur les amortissements. J'ai déposé un amendement demandant une réduction linéaire de 2 millions de francs sur les amortissements, dans le groupe de comptes 33. (*Cet amendement ne sera finalement pas soumis au vote.*)

Mais on me rétorque qu'on ne peut pas, que c'est calculé, gna-gna-gna. Foutaise! Blabla! Car le Conseil municipal peut très bien décider de trouver une recette pour financer des objets qui ont une importance sociale – peut-être pas cardinale, certes, mais une importance sociale. C'est d'ailleurs un paradoxe de l'histoire que de souvent voir ses adversaires défendre des positions contraires à leurs principes, comme le font les renégats d'en face! Vous êtes des renégats! Mais ce n'est pas la première fois que vous êtes des renégats. Le Parti socialiste a renié ses positions depuis longtemps. D'ailleurs, s'il n'était pas au pouvoir, ça fait longtemps que ce système aurait été shooté. Mais ça, c'est une autre question. (*Brouhaha.*)

Et on voit les petits caniches, les petits caniches des Verts, n'est-ce pas? (*Exclamations.*) «Mon budget», «mes fonctionnaires», et ainsi de suite. (*Exclamation de M^{me} Figurek.*) Ecoutez, moi j'aime les animaux, Madame Figurek...

Le président. Monsieur Menoud, s'il vous plaît, modérez vos propos! De toute façon, on n'entend pas grand-chose.

M. Denis Menoud. Madame Figurek, si j'avais dit «pigeon», vous m'auriez dit que je suis un mauvais ornithologue. Tout est possible! Quand je vois votre bassesse morale...

Le président. Monsieur Menoud, s'il vous plaît... A qui vous adressez-vous? Adressez-vous à moi, s'il vous plaît!

M. Denis Menoud. Oui, mais cela fait ricochet. (*Rires.*)

Le président. Je n'ai même pas compris ce que vous venez de dire avec ce brouhaha.

M. Denis Menoud. Madame a bien entendu, mais le problème n'est pas là. Monsieur le président, j'ai déposé un amendement, je demande qu'il soit soumis au vote. On m'a dit que vous avez passé cet amendement par-dessus le bord. Ce n'est pas normal. (*Remarque.*) Je comprends votre choix politique. Vous voulez sauver le budget et vous vous dites qu'il ne sera pas accepté s'il manque 400 000 francs. Attendez, on parle d'un budget de 1,178 milliard de francs – de mémoire – et on vient nous dire que ce sera refusé pour 400 000 francs! Mais quel est le crétin qui croirait une chose pareille? Vous croyez qu'on ne videra plus les poubelles? Qu'il n'y aura plus, parce qu'il manque 400 000 francs, de cuisines scolaires et de choses comme cela? Mais vous délirez! Je vous les trouve comme ça, les 400 000 francs, Monsieur le président! (*M. Menoud fait claquer ses doigts.*) La preuve, j'ai déposé cet amendement pour diminuer les amortissements. L'experte-comptable assise derrière moi a travaillé à l'Inspection cantonale des finances, elle sait de quoi il s'agit. (*M. Menoud désigne M^{me} Goley.*) Tout comptable sait très bien qu'on joue sur les écritures comptables pour faire tout ce qu'on veut. A tort ou à raison, mais c'est une autre question! Ici, il s'agit quand même de sauver une prestation et de sauver le budget. Alors, Monsieur le président, j'espère que vous reviendrez...

Le président. Monsieur Menoud, j'ai un peu de peine à vous suivre parce que nous sommes sur l'amendement suivant...

M. Denis Menoud. Je ferme la parenthèse.

Le président. Vous parlez d'un amendement que vous avez déposé, mais personne n'en a connaissance. (*Brouhaha.*)

M. Denis Menoud. C'est à vous de faire les photocopies. Mais cela ne vous intéresse pas, j'ai compris. J'ai compris le tour de passe-passe. Il ne faut pas prendre les gens pour des crétins! Si je quitte cette enceinte, c'est parce que j'en ai par-dessus la tête de toutes ces malhonnêtetés perpétuelles. On ne peut même pas défendre des choses de manière sincère avec des objectifs politiques. Il faut toujours faire du contorsionnisme, du cirque Knie!

Le président. Monsieur Menoud...

M. Denis Menoud. Alors j'arrive à l'amendement suivant, mais il y a un problème de procédure. De toute façon, vous savez, soyons conscients que cette affaire n'est pas close.

Le président. Je vous remercie. Je vous rappelle que l'amendement suivant modifie l'article 2 de la délibération I comme suit:

Projet d'amendement

Diminution de 10 millions de francs du budget des investissements.

Le président. L'amendement demande donc à plafonner les investissements à 120 millions de francs.

M. Denis Menoud. J'en viens donc à cette réduction des investissements. J'attends avec joie M. Pagani nous dire: «Ah, mais vous ne vous rendez pas compte, on ne pourra plus investir!» Mais, tout à l'heure, il nous disait qu'avec 2 millions de francs supplémentaires il n'arrivait pas à gérer! Vous vous en souvenez, Monsieur Pagani? C'est vous qui l'avez dit: «Il y avait 34 millions; c'est passé à 32; on l'a augmenté de nouveau à 34, puis à 36 millions.» Il dit qu'il

n'arrive pas à gérer avec 2 millions supplémentaires et maintenant il va nous dire – écoutez bien, Mesdames et Messieurs – qu'il n'arrivera pas à gérer non plus avec 20 millions en moins!

Une voix. Dix millions en moins!

M. Denis Menoud. Oui, 10 millions en moins, pardon. Effectivement, je ne suis pas sur le bon chiffre. Excusez-moi, je n'ai pas mes lunettes. Ah, elles sont là... Je m'octroie un satisfecit et une circonstance atténuante.

Cela dit, Monsieur le président, je souhaite que l'amendement que j'ai déposé concernant la réduction des amortissements soit distribué; on aura ainsi un budget ce soir. Et il faut revoter l'amendement d'Ensemble à gauche demandant une augmentation de budget de 400 000 francs pour les mamans de jour. Peu importe, d'ailleurs, qui en était l'auteur, puisque celui-ci ne lui appartient plus une fois l'amendement déposé. Ensemble à gauche ne peut pas le retirer, comme vient de le demander M^{me} Studer. Comment peut-elle jouer ainsi à Mère Teresa? (*Remarque.*) Attendez, vous jouez la Mère Teresa larmoyante. Vous déposez un truc avant de revenir en arrière. Attendez, il faut être cohérents, Mesdames et Messieurs! Vous perdez toute crédibilité! Vous me direz qu'être crédible est secondaire pour certaines personnes! Mais il faut avoir des convictions politiques, Monsieur le président. Il faut savoir ce qu'on défend.

Et M. le maire qui nous dit qu'on ne peut pas revenir en arrière! Franchement, Monsieur le maire, vous qui êtes un ancien haut cadre de l'administration – socialiste bien entendu, et je comprends très bien ce que vous défendez – vous commencez à nous dire qu'on n'en a pas le droit. Le Conseil municipal est libre de faire ce qu'il veut. (*Remarque de M. Kanaan.*) Oui, Monsieur! Il est libre, et ce n'est pas vous qui allez donner des conseils sur la voie à suivre. (*Exclamations.*) J'ai bien compris votre téléguidage idéologique pour faire capoter les choses. On a bien compris! Bas les masques! Bas les masques!

Alors, c'est vrai qu'on peut être étonné que certains partis, à droite, soutiennent tout à coup les mamans de jour. C'est vrai, on n'est pas complètement bobets! (*Rires.*) On avait compris! Mais c'est pour cela aussi que je viens vous dire, Mesdames et Messieurs, qu'il est possible de trouver une solution. Il y a des solutions. Mais je vois qu'il y a des blocages mentaux, c'est d'ailleurs ce qu'il y a de pire en politique. Je vous rappelle que les imbéciles évoluent. Ah non, ceux-là n'évoluent pas, ce sont les aides qui évoluent... C'est M. Ketterer qui le disait.

Je souhaite donc, Monsieur le président, que mon amendement soit distribué pour une entrée en matière et j'espère, ma foi, que le Conseil municipal ne quittera pas cette enceinte sans que vous ne fassiez voter l'amendement demandant

une augmentation de 400 000 francs pour financer l'augmentation du salaire des accueillantes familiales.

Le président. Je vais vous aider, Monsieur Menoud. L'amendement dont vous nous parlez abondamment sur la réduction linéaire des amortissements de 2 millions est impossible à prendre en compte, parce que les amortissements sont calculés dans le cadre du vote des délibérations. C'est la réponse juridique.

Quant à l'amendement demandant une augmentation de 400 000 francs pour les mamans de jour, il a été redéposé. Il sera redistribué, si tel est votre souhait. A un moment, Mesdames et Messieurs, nous avons quand même la responsabilité de faire en sorte, si possible, que la Ville de Genève ait un budget. Je compte sur le bureau pour qu'il veille à la bonne tenue des débats. Nous poursuivons avec l'amendement demandant une diminution de 10 millions de francs des investissements. M. Adrien Genecand, vous avez la parole.

M. Adrien Genecand (LR). Pour vous dire, Monsieur le président, que nous avons, le Parti démocrate-chrétien, le Mouvement citoyens genevois, l'Union démocratique du centre et le Parti libéral-radical évidemment repris à notre compte l'amendement demandant une augmentation de 400 000 francs pour les mamans de jour. Nous demanderons évidemment un vote à l'appel nominal. Nous l'avons repris à notre compte. Nous voulons un vote sur cet objet.

Je vous rappelle juste une chose. Il y a trois ans, vous nous aviez joué deux ou trois trignolettes entre 3 h et 4 h du matin. Deux d'entre elles étaient symboliques. Vous aviez, premièrement, augmenté les recettes de la taxe professionnelle au terme de tous les votes, même largement après. La deuxième – et c'était quand même la plus belle, Mesdames et Messieurs – c'est lorsque M^{me} Esther Alder est venue nous expliquer qu'elle avait renégocié les contrats d'assurance dans son département et qu'elle avait miraculeusement découvert – entre 3 h et 4 h du matin – qu'elle n'avait plus à payer plusieurs centaines de milliers de francs de primes d'assurance. Voilà pourquoi, Mesdames et Messieurs, cet amendement est parfaitement légal. On peut tout à fait le voter. On verra effectivement, une fois qu'on aura fait le décompte, s'il est accepté ou s'il ne l'est pas.

Pour revenir sur le fond du débat, vous transmettez, Monsieur le président, à M^{me} Alder que c'est fort dommage de voir, lorsqu'elle en parle avec autant de mépris, qu'elle fait peu de cas des solutions de garde individuelles, alors que la loi consacre quand même tous les types de garde, qu'ils soient individuels ou collectifs – je le lui rappelle. Ce d'autant qu'elle s'en vantait il y a à peine quelques mois en expliquant à quel point cette nouvelle structure de coordination

était fantastique. Manifestement, en l'espace de quelques semaines, elle a oublié ce discours, puisqu'elle nous explique aujourd'hui à quel point c'est ridicule.

En outre, Madame Alder – vous transmettez, Monsieur le président – quand vous nous faites des grands cas d'égalité, je vous rappelle une chose. Vous êtes à la tête d'un département qui consacre deux inégalités fondamentales dans ce canton. La première concerne les prestations complémentaires aux personnes âgées, puisque celles-ci ne sont pas versées aux personnes âgées qui, bien que répondant aux mêmes critères et étant dans les mêmes conditions de vie, ont malheureusement, pour certaines d'entre elles, la malchance d'habiter à gauche ou à droite du fleuve, mais pas du bon côté. Pour celles-là vous faites bien peu de cas de l'égalité dont vous vous prévalez. Et c'est exactement la même chose pour les parents en difficulté qui voudraient se prévaloir de l'allocation de rentrée scolaire. C'est la preuve que vous vous moquez éperdument de l'égalité, si ce n'est pour ceux qui habitent en ville de Genève. (*Remarque.*)

M. Sami Kanaan, maire. Mesdames et Messieurs, les esprits s'échauffent, c'est la fin du débat budgétaire... Une chose est sûre, les accueillantes doivent se réjouir de la passion aussi générale que leur porte le Conseil municipal. Ceci mis à part, par rapport à ce que viennent de dire M. Genecand et certains autres, j'aimerais tout d'abord rappeler l'article 74, alinéa 6 de la loi sur l'administration des communes (LAC). Vous la connaissez, mais je rappelle, pour la bonne forme, cette fameuse règle selon laquelle le parlement – et c'est aussi valable au Grand Conseil – ne peut déprécier le résultat proposé par le Conseil administratif: «En approuvant le budget, le Conseil municipal ne peut pas dépasser la somme totale des charges fixées par le maire ou le Conseil administratif, sans prévoir concurremment la couverture financière de ce dépassement. L'emprunt ne peut être considéré comme une couverture financière.»

Le groupe qui a déposé l'amendement sur les accueillantes familiales de jour n'a pas obtenu de couverture financière par un vote du Conseil municipal. Il a donc très logiquement, dans l'intérêt du budget, retiré son amendement, et ils l'ont fait la mort dans l'âme – je le sais – car ils y tenaient vraiment. C'est tout à leur honneur, et je les en remercie. Cet amendement a été retiré. Un groupe ou un membre du Conseil municipal peut retirer son amendement en tout temps.

Alors on peut continuer cette partie de ping-pong pendant encore longtemps, Mesdames et Messieurs. Vous pouvez effectivement jouer la montre. Cela étant, Monsieur Genecand, le Conseil administratif peut modifier son budget en tout temps. C'est ce que nous avons fait. Le Conseil municipal, lui – vous pouvez le regretter, je peux le regretter – ne peut pas faire ce qu'il veut. C'est comme ça. C'est dans la LAC. C'est une loi cantonale en vigueur. Vous ne pouvez pas la changer.

Quant à l'organisation des débats, votre règlement du Conseil municipal donne bien au président du Conseil municipal, à son article 17, la responsabilité ultime d'organiser les débats, notamment lorsqu'il y a des divergences. C'est ce qu'il a fait. Il a pris également ses responsabilités. Alors on peut continuer toute la nuit à se faire des contre-amendements, cela ne servira à rien car, tôt ou tard, il faudra qu'on vote ce budget. De grâce! L'hôpital qui se fout de la charité sur la passion pour la famille d'accueil de jour, ça va un moment! Alors ne faites pas la leçon aux autres! Je vous propose maintenant d'arrêter ce petit jeu. *(Remarque.)* De toute façon, à un moment donné, les votes trancheront.

Sinon, ceux qui votent un budget illégal en prendront la responsabilité. Je vous informe tout de suite qu'en tant que maire de cette ville je serai le premier, en cas de déficit – si le résultat proposé au Conseil administratif est déprécié – à contacter la Surveillance des communes pour faire annuler ce budget. Et les groupes qui auront contribué à cette situation en prendront la responsabilité devant la population – je pense aux 26 postes d'agents de la police municipale, je pense aux nouvelles places de crèche et ainsi de suite. *(Exclamations et applaudissements.)*

Le président. Merci, Monsieur le maire. J'aimerais bien qu'on traite les amendements dans l'ordre. Nous en sommes à l'amendement qui demande une baisse de 10 millions de francs sur le budget des investissements. Je donne la parole à M. Daniel Sormanni.

M. Daniel Sormanni (MCG). Pas sur cet amendement-là!

Le président. Si, Monsieur Sormanni, sur cet amendement-là.

M. Daniel Sormanni. Non, nous sommes toujours sur l'augmentation de budget de 400 000 francs pour les mamans de jour!

Des voix. Non!

Le président. Non, il a été retiré. Vous ne pouvez plus parler sur cet amendement-là!

M. Daniel Sormanni. Ecoutez, Monsieur le président, nous n'avons pas réglé cette problématique.

Le président. Monsieur Sormanni, je vais vous couper la parole si vous continuez là-dessus!

M. Daniel Sormanni. Pardon?

Le président. Il a été retiré, je vous dis!

M. Daniel Sormanni. Mais il a été redéposé!

Le président. Oui, et alors? Nous ne le traitons pas immédiatement. Nous traitons celui sur les investissements, c'est tout. (*Remarque de M. Pagani.*)

M. Daniel Sormanni. Vous savez très bien, Monsieur Pagani, que je ne sais pas compter! D'accord, je vais parler de l'amendement sur les investissements, puisque vous le voulez, mais je vais parler du reste aussi.

Le président. Ce n'est pas ce que je veux. Je vous le demande. C'est pour la bonne marche de ces travaux.

M. Daniel Sormanni. Si vous faisiez la police comme il faut avec les autres, lorsqu'ils parlent de tout et de n'importe quoi, on pourrait peut-être la faire respecter pour moi aussi! Alors ne me donnez pas de leçons, s'il vous plaît!

Le président. C'est votre appréciation, Monsieur Sormanni.

M. Daniel Sormanni. J'aimerais quand même rappeler une chose. M. le maire vient de citer l'article 74. Alors vous m'expliquerez comment il a été possible, il y a trois ans, alors que nous avons travaillé en troisième débat toute la soirée ou tout le lundi ou le mardi avec un budget déficitaire, que M. Pagani soit venu nous proposer un amendement demandant d'augmenter de 1,9 million la recette de la taxe professionnelle pour l'équilibrer. (*Remarque.*) Non, vous m'expliquerez plus tard.

Eh bien, c'est exactement la même chose maintenant. Le Conseil administratif a déséquilibré le budget en faisant voter la suppression d'une écono-

mie de 10 millions et quelques centaines de milliers de francs sur le groupe de comptes 31, et nous avons travaillé samedi avec un budget déficitaire presque jusqu'à la fin du troisième débat. Alors ne venez pas dire que le budget est illégal, subitement, à cause d'un amendement qui viserait à le déséquilibrer parce qu'il n'y a pas immédiatement de couverture financière. C'est faux. Nous avons jusqu'à la fin du débat pour trouver une recette ou une économie pour compenser cette dépense.

Cela dit, si nous nous trouvons dans cette situation, c'est bel et bien parce que l'équilibre du budget 2015 est complètement précaire, totalement factice, puisque vous avez équilibré le budget en augmentant les recettes fiscales avec des taxes dont vous ne savez même pas si le premier centime sera versé, Mesdames et Messieurs les magistrats – je parle des taxes supplémentaires que vous avez inscrites pour équilibrer votre budget. Votre budget est mauvais! C'est pour cela qu'on se retrouve dans cette situation. (*Brouhaha.*)

Je reviens maintenant sur la diminution des investissements. Raison de plus, s'il n'y a pas d'excédent budgétaire, pour réduire les investissements, car nous allons droit dans le mur! Ils ne sont pas financés. D'ailleurs, ni l'an dernier ni l'an d'avant M. Pagani n'avait dépensé 130 millions. En quoi, finalement, lui faudrait-il une jauge supérieure, alors qu'il arrivera à un dépensé inférieur? Il n'y a pas de raison. Cet amendement lui donne un cap. Il permet justement de maîtriser nos investissements dans l'objectif de maîtriser notre dette. C'est la raison pour laquelle je vous propose à nouveau une baisse des investissements, que je limite à 10 millions. Samedi, M. Pagani a dit qu'il était prêt à l'accepter, mais je vous fiche mon billet que ce soir il le refusera, ce que je regretterais. Je vous invite à accepter cette diminution de 10 millions de francs dans le budget des investissements, et je vous en remercie. (*Brouhaha.*)

Le président. Merci, Monsieur Sormanni. Le bureau a été saisi d'une motion d'ordre du Parti démocrate-chrétien demandant le débat accéléré pour le troisième débat, c'est-à-dire une demande de parole par groupe. Elle s'appliquerait, si vous l'acceptez, à l'amendement relatif à la baisse des investissements dont nous discutons actuellement, ainsi qu'aux déclarations des groupes qui suivront.

Mise aux voix, la motion d'ordre est refusée par 39 non contre 33 oui (1 abstention).

Le président. Nous poursuivons sur l'amendement relatif aux investissements, et je passe la parole à M. Alfonso Gomez.

M. Alfonso Gomez (Ve). Merci, Monsieur le président. Je constate que les effluves des hautes températures du climat totalement dérangé ont même atteint cette noble assemblée... Monsieur le président, les Verts s'opposeront à cet amendement sur les investissements. Vous le savez, nous l'avons suffisamment étudié dans les différentes commissions, les nécessités de régénérer, de rénover et de maintenir notre patrimoine administratif et financier sont importantes pour notre ville, et il faut que nous donnions au Conseil administratif les moyens de cette politique.

De plus – et je pense que c'est quand même important – vous parlez souvent les uns et les autres de crise. Je conteste un peu ce constat, en tout cas pour ce qui concerne notre canton de Genève. Néanmoins, il est vrai qu'un certain nombre d'entreprises, et surtout de petites et moyennes entreprises, ont un certain nombre de difficultés. Les entités publiques, au sens large, c'est-à-dire le Canton et les communes, ont une certaine responsabilité dans le fait de maintenir la demande et de maintenir ces entreprises. En coupant dans les investissements, vous portez préjudice aux entreprises et à l'ensemble de la main-d'œuvre. C'est la raison pour laquelle les Verts refuseront cet amendement.

M. Pascal Holenweg (S). Monsieur le président, je n'avais pas l'intention d'intervenir sur l'amendement sur les investissements. Si on a une discussion sur les amendements 5a, b, c, d, e, f, g et h, j'interviendrai à nouveau à ce moment-là.

M. Denis Menoud (HP). Monsieur le président, on vous dit que les économies sont possibles en réduisant les amortissements. On me rétorque, j'ai beaucoup apprécié la technique: «C'est calculé, on ne peut rien bouger.» C'est archi-faux! Alors, Monsieur le président, comme on nous sert la soupe technocratique «on ne peut pas parce que ce sont les obligations légales», j'ai déposé un amendement. Il est à traiter dans le cadre de l'amendement sur les investissements. Cela concerne le poste 390 «Intérêts répartis». Que lit-on? Projet de budget 2015: 21 millions de francs; projet de budget 2014: 21 millions de francs; dépenses 2013: 16 750 000 francs. Il y a donc plus de 4 millions de francs de différence. Or, on sait très bien qu'aujourd'hui les intérêts sont en constante baisse; ils sont même négatifs. Les économies, nous les avons!

Je trouve cette manière de faire franchement très bizarre. Je sais bien que certains sont pressés d'avoir un budget, mais je pense qu'il faut quand même être respectueux de certaines règles de fonctionnement. Alors j'aimerais que mon amendement demandant une réduction de 2 millions sur les intérêts répartis soit voté afin d'ouvrir une possibilité au Conseil administratif d'avoir les coudées beaucoup plus franches pour pouvoir financer – en dépassement, Madame Esther Alder – ces mamans de jour.

M. Morten Gisselbaek (EàG). Mesdames et Messieurs, je vais faire un truc dingue, je vais parler de l'amendement sur les investissements... (*Exclamations.*) Eh oui! Pour dire que c'est une très mauvaise idée. Nous avons entendu dire toute la journée qu'il fallait faire attention à notre patrimoine. Ces investissements correspondent à des choses qui ont été votées dans ce plénum, qui ont été étudiées dans des commissions. (*Remarque.*) C'est tout à fait exact. Il s'agit de construire des équipements. Nous sommes en train de construire dans le périmètre de Chan-dieu, par exemple.

Il s'agit aussi de rénover des immeubles. C'est le cas du crédit que nous avons accepté pour le 1-3, rue Lissignol. Il s'agit de choses qui ont été acceptées dans ce plénum. Attendre que l'on soit dans des temps mauvais, comme on nous le prédit depuis longtemps, pour réaliser ces travaux serait idiot. Réalisons-les maintenant que nous avons les moyens! Donnons du travail à nos entreprises! Permettons-leur de travailler, car repousser des investissements entraîne des renchérissements – nous le voyons chaque fois que nous attendons. Cet amendement est un mauvais amendement. Il ne faut pas le voter. Je vous remercie. Ce sera tout.

M. Daniel Sormanni (MCG). Monsieur le président, vous transmettez à M. Gisselbaek que ces propos sont erronés. Le volant d'investissements voté chaque année au moment du budget ne correspond absolument pas aux propositions du Conseil administratif que nous votons au jour le jour. Le stock de propositions que nous avons voté est, vous le savez, largement supérieur à 120 millions de francs. Il n'est probablement pas loin de 1 milliard. (*Remarque de M. Gisselbaek.*) Je vous ai écouté, Monsieur Gisselbaek. En réalité, les 120 ou 130 millions concernent les travaux qui sont commencés, continués et terminés dans l'année. Cette liste, nous ne l'avons pas, nous ne l'avons jamais! Et ce n'est pas faute de l'avoir demandée. Donc, c'est absolument faux!

Cette diminution n'empêche aucunement le département de fonctionner et de faire ces investissements, d'autant qu'il n'a dépensé en 2013 que 100 millions. Nous n'avons pas les chiffres 2014, mais les investissements sont en dessous de 100 millions, d'après la fiche que vous nous avez donnée samedi, Monsieur Pagani, et je vous en remercie. Il faut donc aussi savoir raison garder! Je comprends bien que vous vouliez le maximum, Mesdames et Messieurs. On mettrait 200 millions, vous les voteriez les yeux fermés – et cela pourrait même me faire plaisir de voter 200 millions! Le seul problème, c'est que nous ne sommes pas capables de les financer.

Vous savez, il y a deux façons d'équilibrer le budget. On peut d'abord modérer les investissements. Cela ne veut pas dire qu'on ne fait pas les travaux. Cela veut dire qu'on les étale un peu plus. Pensez-vous que l'Etat ne fait pas les travaux qui ont été votés par le Grand Conseil? Il les fait! Mais il les étale en

fonction de ce qu'il peut financer. (*Remarque.*) Oui, oui, je fais une comparaison. Et donc on peut très bien les étaler aussi un tout petit peu plus en Ville de Genève. Une baisse de 10 millions n'est rien, d'autant que ces investissements n'ont probablement pas été dépensés en 2014, et en tout cas pas en 2013.

Vous menez un faux combat. C'est juste de l'idéologie, une fois de plus. En ce qui me concerne, je le regrette. Les seules façons d'économiser consistent donc soit à baisser un peu les investissements, soit à baisser le budget de fonctionnement. Mais vous vous y opposez aussi. Vous êtes juste déraisonnables. Par conséquent, je vous demande d'accepter cette limitation théorique des investissements à 120 millions de francs.

Je vous rappelle quand même que votre magistrat a dépensé une année 153,8 millions de francs, pour être très précis, alors que l'enveloppe de l'époque était de 100 millions. Cela dépassait très largement le budget voté par ce Conseil municipal et cela avait entraîné un manque de couverture de ces investissements et une augmentation de l'emprunt. Voilà où vous voulez nous mener! Si on vous écoute, on finit dans le mur!

Encore une dernière chose. Vous avancez l'argument selon lequel il faut vite faire ces investissements aujourd'hui, car certains oiseaux de mauvais augure – et j'ai compris que j'en faisais partie – nous prédisent des temps mauvais. Ma foi, on constate que c'est difficile et que l'Etat a envie de rogner fortement sur les recettes des communes, et particulièrement sur celles de la Ville de Genève. Quant à vite faire les investissements, vous le savez, Monsieur Gisselbaek – et c'est ce qui me désole – les investissements sont amortis dans le budget. Donc ils coûtent au budget au moment où ils sont amortis. Et c'est au moment où vos investissements seront amortis que nous aurons le plus de difficultés.

Nous avons déjà 84 millions de francs inscrits au budget qui nous empêchent peut-être de faire d'autres choses, parce que nous devons amortir des investissements qui, à mon sens, sont un peu trop élevés. Demain, ce sera encore pire. On sera à 100 millions au moment où, malheureusement – je le regrette comme vous – la municipalité sera privée d'une partie de ses recettes. Eh bien, vous nous expliquerez après comment on fait pour continuer à financer les crèches, le social, à envoyer des travailleurs sociaux hors murs dans la rue, à financer une police municipale de proximité, la culture et le Grand Théâtre. Je crois que vous êtes déraisonnables. La raison voudrait que vous acceptiez cette baisse. Je le répète, votre magistrat me disait samedi en aparté qu'il était d'accord avec une diminution de 10 millions, mais pas avec 20. Evidemment, aujourd'hui, il n'est d'accord sur rien!

Vous êtes prêts, au Conseil administratif de l'Alternative, à n'importe quel équilibrisme, même illégal, pour équilibrer ce mauvais budget. C'est pour cette raison que nous sommes dans cette situation. Lorsqu'on nous envoie un budget

rectifié qui présente un boni de 13 000 ou de 38 000 francs, il n'y a aucune marge pour les conseillers municipaux, il n'y a aucune marge pour faire quoi que ce soit, ni en plus ni en moins. Ce n'est pas normal. C'est un mauvais budget.

M. Rémy Pagani, conseiller administratif. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, j'aimerais d'abord que l'on se concentre sur l'amendement qui nous est soumis et qu'on ne discute pas d'un autre amendement. Monsieur Sormanni, vous parlez d'une réduction de 10 millions. Moi je ne la vois pas dans cet amendement présenté par le Mouvement citoyens genevois, puisqu'il retransche 20 millions de 120 millions de francs. Je ne vois pas où sont vos 10 millions!

M. Daniel Sormanni (MCG). Mais non!

M. Rémy Pagani, conseiller administratif. Je lis comme vous, Monsieur Sormanni. Cela étant, Mesdames et Messieurs, j'ai déjà, sur le fond, plaidé cette affaire des 130 millions de francs. (*Remarque.*) Monsieur Sormanni, je vous ai écouté tranquillement, je ne vous ai pas interrompu, essayez de faire de même!

J'aimerais dire à celles et ceux qui, comme Pierrot dans la fable de «Pierre et le loup», crient au loup, que c'est mon huitième budget. Cela fait huit ans que j'entends crier au loup! Au loup! Le jour où arriveront les mauvais jours – cela arrivera un jour évidemment, c'est normal, même si je ne le souhaite pas – les mêmes crieront au loup! au loup! mais personne ne s'en rendra compte. Cela fait huit fois que certains disent que ça se passera mal l'année suivante. Nous avons les moyens, et je vous ai montré que nous avons les moyens de réduire la voilure. Et nous l'avons réduite, Monsieur Sormanni. On pourra la réduire encore.

Cela étant, je vous rappelle que cette ouverture de 130 millions de francs n'est qu'une intention, puisque vous avez les moyens – j'ose le dire – de me couper un peu les ailes à chaque fois que je vous soumetts une proposition. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, je vous recommande donc, une fois de plus, de refuser cet amendement, comme la majorité de ce parlement l'a fait samedi. Nous avons fait l'exercice. Nous avons démontré que nous étions, sur les douze dernières années, à 110 millions – je vous ai montré le graphique qui prouve ce fait incontournable. Je vous invite une fois de plus à refuser cet amendement.

Le président. Merci, Monsieur Pagani. Je donne encore la parole à M. Daniel Sormanni. (*Exclamations.*)

M. Daniel Sormanni (MCG). Il faut simplement lire l'amendement. C'est indiqué: «Patrimoine administratif: 100 millions. Patrimoine financier: 20 millions.» Ça fait 120 millions. Je vous demande, Monsieur le président, de transmettre l'amendement à M. Pagani, qui n'a pas compris et qui a donc peut-être induit le Conseil municipal dans l'erreur. C'est bel et bien 120 millions et non autre chose.

Je pense que c'est un budget d'investissements raisonnable qui n'empêchera aucunement la Ville de Genève de faire son travail. Cela étant, et vous avez raison, Monsieur Pagani, c'est à ce Conseil municipal, lorsque les propositions du Conseil administratif lui parviennent, de dire ce qu'il veut et ce qu'il ne veut pas. Mais je n'ai encore jamais vu, en trente ans de politique, un seul parti oser dire qu'il ne voulait pas ceci ou cela. Je peux m'inclure là-dedans aussi, encore que le Mouvement citoyens genevois a refusé deux ou trois crédits, notamment les Minoteries. Non, c'est toujours plus, c'est toujours tout et en même temps! Et c'est ce qui crée le problème au bout de la course! Et vous savez bien que vous avez dans votre besace, même si on votait... (*Remarque de M. Pagani.*) Eh bien, nous avons dit non aussi! (*Exclamations.*) Eh bien, ce n'est pas suffisant! Et nous avons refusé les Minoteries.

Eh bien, 7 millions sur le milliard que vous avez presque en poche pour faire les travaux, c'est rien du tout! Par conséquent, la problématique est double. Elle porte, d'une part, sur le montant global, d'autre part, sur le fait que nous n'avons aucune liste de ce qui est entamé, de ce qui est terminé et de ce qui se poursuit dans l'année. Ce n'est pas normal. Je trouve cela incongru par rapport à ce que fait l'Etat. Effectivement, il y a un manque soit dans le règlement du Conseil municipal, soit dans la LAC. En ce qui me concerne, je m'engage à le modifier, parce que je ne trouve pas normal qu'on ne puisse pas se prononcer sur ce qui est engagé dans l'année. Ce n'est pas le cas à l'Etat, et c'est le point positif que je lui donnerais. Je le critique aussi dans ses comptes et ses investissements, mais nous avons au moins cette liste et nous la votons, ce qui n'est pas le cas ici.

Mis aux voix, l'amendement demandant de diminuer les investissements est refusé par 63 non contre 10 oui.

Le président. Mesdames et Messieurs, nous sommes arrivés au terme des amendements qui avaient été déposés dans le délai imparti. Je fais une brève suspension de séance et demande aux membres du bureau de bien vouloir se réunir à la salle Nicolas-Bogueret.

(La séance est suspendue de 21 h 51 à 22 h 39.)

Département de la cohésion sociale et de la solidarité.

Page 30, politique publique 5, Prévoyance sociale,

54 – Institutions pour la jeunesse,

groupe de comptes 365, Subventions accordées – institutions privées (page 7 des subventions).

Le président. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, deux amendements numérotés 7 et 8 sont en train d’être distribués. Le deuxième ayant été déposé en premier, il sera traité en premier. C’est l’amendement que vous connaissez, qui demande donc d’inscrire 400 000 francs supplémentaires pour les salaires des accueillantes familiales. Je crois que cela vous est familier. Il a été redéposé par le Mouvement citoyens genevois, le Parti libéral-radical, le Parti démocrate-chrétien et l’Union démocratique du centre. Nous traiterons après le numéro 7, qui demande, pour sa part, de diminuer de 2 millions les taux d’intérêts, portant le nouveau montant à 22 535 665 francs. J’espère que c’est clair pour tout le monde. Je donne la parole à M. Denis Menoud sur l’amendement 8.

M. Denis Menoud (HP). Vous voyez, Monsieur le président, que, lorsqu’on veut trouver des économies, on en trouve!

Le président. Excusez-moi, je ne vous comprends pas...

Des voix. On en est à l’amendement 8!

Le président. On en est au 8.

M. Denis Menoud. Attendez! J’y arrive, ne vous affolez pas! 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8. On parle d’abord du 7.

Des voix. Non!

Le président. Je viens d’expliquer, Monsieur Menoud...

M. Denis Menoud. Monsieur le président, j’ai été bien instruit à l’école publique de Genève dans le quartier de Sécheron. On m’a appris qu’il y avait

un ordre dans les chiffres. Mais je ne suis pas étonné que vous mélangiez tout. Regardez ce qui va se passer. D'abord, effectivement, on va demander la baisse des taux d'intérêts. Je ne vais pas faire tout le discours, parce qu'on ne sait jamais comment cela peut tourner. C'était marqué 21 millions de francs dans le projet de budget; on a maintenant 24 millions, je n'ai pas bien compris pour quelle raison, enfin, peu importe. De toute façon, on peut trouver les sous, Monsieur le maire, vous devriez le savoir. Ce n'est pas à moi, petit conseiller municipal, tout petit, lambda, de rien du tout, de vous trouver des solutions pour vous sortir l'épine du pied! (*Exclamations.*) Ce n'est quand même pas croyable, vous êtes d'accord!

Le président. Monsieur Menoud, s'il vous plaît!

M. Denis Menoud. Monsieur le président, je vais argumenter sur l'amendement sur les intérêts, car c'est ce qui est important. (*Exclamations.*)

Le président. Monsieur Menoud, ne voulez-vous pas attendre le moment où on traitera cet amendement-là?

M. Denis Menoud. On est en face, Mesdames et Messieurs, chers téléspectateurs, d'une manœuvre politicienne. Ils savent très bien qu'en faisant voter les 400 000 francs ça va déstabiliser le front favorable aux mamans de jours! Ils le savent très bien! Et comme après il n'y aura plus de couverture, on ne votera pas l'amendement suivant sur les taux d'intérêts! C'est enfantin! On sait bien que c'est l'a b c de la politique politicienne. Je trouve cela malheureux! Eh bien voilà, je prendrai la parole en cours de route, étant donné que je suis l'auteur de cet amendement.

M. Daniel Sormanni (MCG). Chers collègues, nous avons redéposé cet amendement, car nous pensons que c'est un bon amendement. Nous ne comprenons pas pourquoi Ensemble à gauche renonce. Ou si, nous comprenons trop bien... Ils n'ont pas le courage de leurs opinions. Finalement, vous n'osez pas aller jusqu'au bout en donnant un salaire décent aux mamans de jour! C'est ce que vous refusez finalement. Je trouverais très regrettable que vous ne souteniez pas cet amendement-là, mais je doute que vous le fassiez. Tristement, je dirais. Et ne venez pas nous dire que ce budget ne peut être équilibré. Il y a encore une possibilité de le faire tout à l'heure et il aurait pu être équilibré très facilement par différentes mesures que nous avons proposées. Elles ont d'ailleurs même été votées en deuxième débat. Mais vous ne voulez rien. Vous ne voulez rien changer.

Vous voulez le budget tel que le Conseil administratif l'a proposé, un budget qui, avec 36 000 francs de supposé bénéfice, ne laisse aucune marge de manœuvre à ce Conseil municipal, puisque, dans les faits, ce sera certainement très différent; il n'y aura probablement pas de bénéfice.

On parle aussi, pour équilibrer le budget, d'inscrire 6 millions de francs supplémentaires au titre de taxe d'utilisation du domaine public, en supputant sur l'incivilité des entreprises et des propriétaires d'arcades. Je trouve vraiment minable, pour un budget de 1,178 milliard de francs, de ne pas être capable de proposer un peu plus de marge. Cela permettrait justement de donner des coups de pouce, lorsque c'est nécessaire, à certaines catégories de la population. C'était incontestablement le cas pour les mamans de jour et c'est pourquoi nous vous avons soutenu et que nous avons trouvé que c'était un bon amendement.

La magistrate nous dit que ceci sera examiné et qu'une proposition nous sera faite. Eh bien, justement, nous ne voulons plus de ces manœuvres, et je vais vous dire pourquoi. Le budget est le moment le plus important que nous avons dans l'année. C'est là que nous devons déterminer la politique que nous entendons mener. (*Brouhaha.*) Or, ce que je soupçonne, c'est qu'on va venir la bouche en cœur, dans le courant de l'année 2015, nous proposer un crédit complémentaire. C'est une façon de courber le vrai débat budgétaire et l'équilibre budgétaire. On viendra nous proposer des crédits complémentaires et on nous tiendra le même discours: «Ces mamans de jour, ça mérite absolument qu'on fasse un effort!» On est d'accord! Mais c'est dans le cadre du budget qu'il faut voter le crédit, pas en le déséquilibrant avec des crédits complémentaires! Je trouve triste de fonctionner ainsi, mais c'est la manœuvre politicienne que l'Alternative a employée pour son dernier budget, puisque le 19 avril consacrera certainement le dernier budget où vous êtes majoritaires.

Mesdames et Messieurs, je vous demande d'accepter cet amendement, car c'est un bon amendement. L'espoir fait vivre, nous en sommes persuadés, et vous verrez bien. Autrement, vous assumerez la façon dont vous vous êtes comportés de manière générale. Je trouve cela regrettable. Je n'ai jamais vécu cela. Nous avons eu des débats vifs durant les trois dernières années, mais jamais le débat budgétaire ne s'était réduit à autant de bassesses pour essayer à tout prix d'équilibrer le budget n'importe comment, mais surtout pas avec les solutions que nous avons amenées. Certaines étaient peut-être un peu extrêmes; d'autres étaient un peu plus raisonnables, mais vous rejetez tout parce que ça vient de vos opposants politiques au sens large du terme. Je ne parle pas seulement pour moi; je parle aussi pour le Parti démocrate-chrétien, le Parti libéral-radical et l'Union démocratique du centre.

Voilà, Mesdames et Messieurs, je vous invite à accepter cet amendement. Je relève en passant que nous pouvons en tout temps, dans le cadre du budget, déposer des amendements. Rien ne l'interdit dans le règlement du Conseil municipal.

Alors j'aimerais bien qu'à l'avenir on le respecte à la lettre. Cela aurait peut-être pu éviter une demi-heure de suspension de débat. On aurait gagné beaucoup de temps. Je demande le vote nominal sur cet objet.

M^{me} Maria Pérez (EàG). Mesdames et Messieurs, excusez-moi, je n'ai pas beaucoup de voix. J'en appelle donc à votre mansuétude, à votre concentration, car je ne pourrai pas faire d'effets de voix. Le groupe Ensemble à gauche aimerait vous expliquer sa situation ce soir. Quelqu'un a parlé de conviction au Mouvement citoyens genevois, à moins que ce ne soit M. Menoud. La nôtre est chevillée au corps. C'est pourquoi, après le vote de la motion M-1018 en vue de revaloriser les salaires des mamans de jour, nous nous attendions à ce que le Conseil administratif – donc la magistrature dont dépendent les salaires de ces dames – les revalorise dès le projet de budget 2015. Elle ne l'a pas fait. Elle a même expliqué ce soir que, d'un certain point de vue, elle trouvait que ces dames n'étaient pas si à plaindre que cela. Nous, à Ensemble à gauche, nous avons voulu défendre notre position de gauche, à savoir que tout travail mérite un salaire décent.

Nous avons voulu être cohérents avec nous-mêmes, et c'est pourquoi nous avons déposé un amendement pour revaloriser ces salaires à un socle de 10 francs plus 4,17 francs l'heure. Mais cela pouvait être autre chose. Le Conseil administratif avait une marge de manœuvre, puisque nous aurions voté une enveloppe dans l'espoir qu'il nous fasse une proposition ces tout prochains mois. Nous voulions aider la magistrature, car elle disait qu'elle n'avait pas les moyens et qu'elle avait juste pu payer une directrice de coordination et une comptable. Nous voulions l'aider à payer correctement, dignement et décemment les personnes qui œuvrent. C'est pourquoi nous avons déposé cet amendement.

Pour le budget, la droite travaille avec la droite. Nous, nous travaillons avec notre majorité, enfin avec l'Alternative, avec la gauche. Ce soir et l'autre jour, nous avons voté le budget rangés, alignés avec l'Alternative. Nous avons tenu nos engagements. Notre amendement sur les mamans de jour a été refusé. Nous avions pourtant proposé une compensation! Nous avions proposé une compensation, Mesdames et Messieurs de l'Entente, du Mouvement citoyens genevois et de l'Union démocratique du centre, qui ne détériore pas les conditions de travail des fonctionnaires, ni les prestations à la population. Nous avons proposé un amendement que vous, ainsi que nos partenaires de l'Alternative, auriez pu voter – je veux parler de l'argent des horodateurs. Cela n'a pas été le cas. Et nos partenaires de la gauche n'ont pas voté ces amendements quand bien même, Messieurs et Mesdames de l'Alternative, nous avions la majorité. Nous avons donc été obligés de prendre acte – cela, les gens qui nous écoutent doivent aussi le retenir – qu'une certaine partie de la gauche n'a pas voté notre amendement pour revaloriser le salaire des accueillantes familiales.

Vous venez maintenant nous dire, Mesdames et Messieurs de l'Entente, la bouche en cœur, que vous voulez voter cet amendement. Certes, il y a peut-être des manœuvres politiciennes, mais je crois sincèrement qu'il y a parmi vous des gens qui pensent sincèrement que payer un salaire de 4,17 francs l'heure par enfant n'est pas acceptable. M^{me} Alder dit que quelques salaires posent problème mais que la plupart de ces femmes gagnent 4000 francs. Il s'agit, je pense, de 3600 francs plus les compensations, mais on parle de dames qui gardent quatre enfants cinquante heures par semaine! Cela nous semble inacceptable. Nous pourrions donc nous dire que c'est chouette en fin de compte, qu'avec nos valeurs chevillées au corps, nous, Ensemble à gauche, nous allons faire passer cet amendement grâce à la droite. Mais, messieurs-dames, nous savons bien qu'au terme de toute cette mise en scène vous ne voterez pas le budget! C'est pourquoi, malheureusement, nous allons compter sur nos partenaires de l'Alternative, puisque, comme nous – c'est la seule certitude que nous avons – ils pensaient qu'en sortant de cette salle nous aurions un budget. Et nous accepterons le budget. Nous l'accepterons. (*Brouhaha.*)

Cela étant, vous auriez pu tout à l'heure faire basculer la chose. Vous auriez pu accepter un amendement qui ne diminuait ni les prestations à la population ni les investissements. Vous avez refusé nos amendements, mais ce que vous nous proposez ce soir est inacceptable, puisque, si nous acceptons maintenant votre propre amendement pour revaloriser le salaire des accueillantes familiales, le budget sera déficitaire.

Le Conseil administratif à majorité de gauche a décidé qu'il ne sortirait pas de lapin de son chapeau cette année, par exemple qu'il n'augmenterait pas à nouveau le bénéfice de la taxe professionnelle. Nous ne pouvons donc pas compter là-dessus. Et nous aurions accepté l'amendement sur la baisse des taux d'intérêts parce que c'est un amendement qui ne dégrade absolument aucune prestation, mais il sera discuté et voté après celui-là. Nous n'avons donc aucune certitude.

Mesdames et Messieurs, nous reviendrons en janvier. Je me réjouis de l'engouement que vous manifestez tous ce soir pour améliorer le sort des mamans de jour qui, il est vrai, ont aujourd'hui des conditions de travail indignes. Alors je me réjouis que vous votiez la proposition du Conseil administratif, lorsque nous reviendrons au mois de janvier ou février. Elle se chiffrera à 400 000 francs, peut-être à 500 000 francs, ou même elle proposera un plan de rétribution beaucoup plus précis. Mais, ce soir, ce qui est important, c'est que toutes les prestations que nous avons votées jusqu'ici, que vous avez voulu couper, Messieurs et Mesdames de l'Entente, du Mouvement citoyens genevois et de l'Union démocratique du centre, soient assurées. Ce qui est important, c'est que nous sortions avec ce budget pour que la population ne soit pas prise en otage.

M. Adrien Genecand (LR). Tout votre argumentaire sur les compensations, Madame Pérez – vous lui transmettez, Monsieur le président – est nul et non avenue. M. Sormanni vous l’a dit, nous avons proposé une diminution des groupes de comptes 31, cela a même été accepté en deuxième débat. Il fut un temps peu lointain où ce budget était largement bénéficiaire. C’est vous qui l’avez aggravé pas plus tard que samedi soir tard dans la nuit.

Madame Pérez, je vais quand même citer ce que vous disiez il y a quelques jours dans le *Courrier*, car c’est souvent caractéristique d’une posture de la gauche: «Un travail justement rémunéré vaut mieux que la condescendance des dames patronnesses qui, certes, excellent à distribuer des allocations compensatoires. Nous nous trouvons là devant un nouvel exemple symptomatique d’une incapacité parfois, voire incompétence, à mettre en pratique un discours qu’on veut inscrire à gauche. Malgré un vote récent du Municipal demandant la revalorisation de ces salaires honteux [vous l’avez souligné tout à l’heure, votre majorité a finalement voté une augmentation de ces salaires] M^{me} Alder persiste et signe, le budget 2015 n’a pas été réévalué en conséquence. Au nom de l’équilibre budgétaire, la magistrate continue de vouloir des employées qui ne lui coûtent pas ou presque rien, et sur lesquelles elle appuiera son bilan pour les municipales d’avril prochain. La balle est donc à nouveau dans le camp du Conseil municipal qui devra répéter plus fort le signal donné.» Voilà, je cite le *Courrier*, parce que c’est dans ce journal que vous avez signé ce texte.

Alors nous aimerions souligner ici la différence fondamentale entre vous et nous quant à nos choix de vote. La grande différence entre vous et nous, c’est que nous ne passons pas toute l’année dans une cape de «super la morale» à faire la leçon avec des promesses que nous ne pourrions pas tenir parce que nous ne pouvons pas les financer. C’est la différence fondamentale entre chez vous et chez nous. Nous, lorsque nous ne pouvons pas payer, nous ne nous avançons pas. Vous êtes devant vos contradictions, Madame – vous lui transmettez, Monsieur le président.

La réalité est là; elle est très simple ce soir. Finalement, le vote de cet amendement n’a pour objectif que d’entériner celui que vous avez déjà fait avec votre majorité, dont vous souligniez la qualité tout à l’heure. Ce vote, vous l’avez déjà fait. Il ne s’agit ici que de le mettre en pratique pour montrer une fois au moins ce que nous expliquons depuis le début de ce débat budgétaire, à savoir que ce budget n’est pas à l’équilibre parce que les finances publiques ne le permettent pas et que, une fois de plus, vous dépensez largement trop par rapport à ce que nous avons dans nos poches, à ce que donne le contribuable. La réalité est simplement là, et c’est la différence fondamentale entre vous et nous. Nous ne faisons pas de promesses que nous ne pouvons pas tenir.

M. Daniel Sormanni (MCG). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, j'interviens rapidement. Vous transmettez, Monsieur le président, à M^{me} Pérez que j'aime bien cette façon de voir. Sauf que c'est exactement ce que je disais tout à l'heure: finalement, on ne va pas inscrire ces 400 000 francs maintenant parce qu'on risque de mettre en péril le budget, alors qu'on a eu mille fois la possibilité de l'équilibrer, même sans douleur, pour assurer l'activité de la municipalité en 2015. Et voilà qu'on veut proposer un crédit complémentaire en janvier! Youpi, Rintintin, on a bien roulé le contribuable! C'est ce que vous voulez proposer de faire passer en janvier: un crédit budgétaire complémentaire pour lequel vous n'avez pas de couverture.

Eh bien, c'est de la mécanique budgétaire que je n'aime pas du tout, que je déteste. Vous trompez les gens, vous trompez la population. C'est dommage que vous trempiez là-dedans. Dommage pour vous car, en ce qui nous concerne, nous n'avons jamais fait ça et jamais nous ne le ferons. Vous me direz qu'il ne faut jamais dire «jamais» parce que c'est toujours dangereux, mais je ne crois pas que nous mangions de ce pain-là. Il faut pouvoir faire ce qu'on peut financer et payer. Nous pouvons le faire, nous aurions pu le faire et nous pouvons encore le faire tout à l'heure avec l'amendement de M. Menoud. Nous pouvons donner ces 400 000 francs aux mamans de jour aujourd'hui et maintenant, et non plus tard sur le dos du contribuable.

Mis aux voix à l'appel nominal, l'amendement du Mouvement citoyens genevois, du Parti libéral-radical, du Parti démocrate-chrétien et de l'Union démocratique du centre est refusé par 39 non contre 35 oui.

(Exclamations.)

Ont voté non (39):

M^{me} Fabienne Aubry Conne (HP), M^{me} Olga Baranova (S), M. Bayram Bozkurt (Ve), M. Javier Brandon (S), M^{me} Sandrine Burger (Ve), M. Grégoire Carasso (S), M^{me} Maria Casares (HP), M. Alpha Dramé (Ve), M. Christophe Dunner (Ve), M^{me} Hélène Ecuyer (EàG), M^{me} Laurence Fehlmann Rielle (S), M^{me} Vera Figurek (EàG), M^{me} Jannick Frigenti Empana (S), M. Pierre Gauthier (EàG), M. Morten Gisselbaek (EàG), M^{me} Corinne Goehner-Da Cruz (S), M. Alfonso Gomez (Ve), M. Pascal Holenweg (S), M. Ahmed Jama (S), M^{me} Christiane Leuenberger-Ducret (S), M^{me} Anne Moratti (Ve), M^{me} Marie Mutterlose (S), M^{me} Maria Pérez (EàG), M^{me} Annina Pfund (S), M^{me} Stéfanie Prezioso (EàG), M^{me} Maria Vittoria Romano (S), M. Pierre Rumo (EàG), M^{me} Sophie Scheller (EàG), M. Tobias Schnebli (EàG), M^{me} Virginie Studemann (S), M^{me} Brigitte Studer (EàG),

M^{me} Martine Sumi (S), M^{me} Marie-Pierre Theubet (Ve), M. Sylvain Thévoz (S), M^{me} Catherine Thobellem (Ve), M^{me} Julide Turgut Bandelier (Ve), M^{me} Nicole Valiquer Grecuccio (S), M. Alexandre Wisard (Ve), M^{me} Delphine Wuest (Ve).

Ont voté oui (35):

M. Pascal Altenbach (UDC), M^{me} Marie Barbey (DC), M. Gary Bennaim (LR), M. Eric Bertinat (UDC), M. Simon Brandt (LR), M^{me} Natacha Buffet (LR), M. Rémy Burri (LR), M^{me} Anne Carron-Cescato (DC), M^{me} Sophie Courvoisier (LR), M. Roland Crot (UDC), M^{me} Linda de Coulon (LR), M. Alain de Kalbermatten (DC), M. Guy Dossan (LR), M. Adrien Genecand (LR), M^{me} Sandra Golay (HP), M. Jean-Philippe Haas (MCG), M. Claude Jeanneret (MCG), M^{me} Florence Kraft-Babel (LR), M. Jean-Charles Lathion (DC), M. Laurent Leisi (MCG), M^{me} Mireille Luiset (MCG), M^{me} Danièle Magnin (MCG), M. Carlos Medeiros (MCG), M. Denis Menoud (HP), M. Jacques Pagan (UDC), M^{me} Patricia Richard (LR), M^{me} Helena Rigotti (LR), M^{me} Michèle Rouillet (LR), M. Pascal Rubeli (UDC), M. Marc-André Rudaz (UDC), M. Vincent Schaller (LR), M. Gilbert Schreyer (UDC), M. Daniel Sormanni (MCG), M. Pascal Spuhler (MCG), M. Vincent Subilia (LR).

Etaient excusés à la séance ou absents au moment du vote (5):

M. Sylvain Clavel (HP), M^{me} Estelle Marchon (HP), M. Daniel-Dany Pastore (MCG), M. Lionel Ricou (DC), M^{me} Alexandra Rys (DC).

Présidence:

M. Olivier Baud (EàG), président, n'a pas voté.

Tous les départements.

Page xx, politique publique xx,

groupes de comptes 33x,

Amortissements.

Le président. Nous passons à l'amendement de M. Denis Menoud demandant de baisser les taux d'intérêts de 2 millions de francs. Je vous donne la parole, Monsieur Denis Menoud.

M. Denis Menoud (HP). Monsieur le président, ce qui est sous-jacent dans cet amendement était bien entendu le fait de trouver une solution raisonnable où chacun puisse s'y retrouver et où personne ne perde la face, puisque, lorsque l'enjeu est de 1,178 milliard de francs, je trouve vraiment à la limite du mesquin de chipoter pour 400 000 balles. On peut vraiment être étonné de constater ce retournement, cette allégeance. C'est comme Daech. Le Daech moderne, c'est ça! (*Exclamations.*) Et je dis à ceux de la gauche: «Attention, si tu ne fais pas ça, tu vas voir, tu auras des ennuis aux élections municipales!» C'est Daech! On fait allégeance, comme ça! Oui, Messieurs du Parti socialiste! Oui, Messieurs et Mesdames des Verts! Oui, nous baissions la culotte, bien sûr! Il nous tient à cœur d'avoir un budget, mais on a tellement peur... Je suis désolé, Madame Pérez, votre discours était pathétique. Je le regrette. Les solutions existent. Je regrette fondamentalement cet acte d'allégeance. Je le regrette pour vous, en termes de dignité. Je pense que vous avez encore de la dignité, mais elle est sacrément esquinée ce soir, je peux vous le dire. C'est vrai, il y avait certainement des arrière-pensées de ce côté-ci, à travers l'amendement de 400 000 francs qu'ils ont proposé. (*M. Menoud désigne les bancs de l'Entente.*) C'est évident, il ne faut pas être naïf, cela fait partie des règles du jeu.

En revanche, je suis d'accord avec M^{me} Pérez lorsqu'elle se défausse, pas vraiment mais presque, sur le Conseil administratif. Mais elle aurait dû aller jusqu'au bout en demandant pourquoi ils n'ont pas offert de solutions! M. Paganì avait trouvé cette fameuse fois – on le répète – une solution pour augmenter la recette de la taxe professionnelle et il avait trouvé des réductions dans le social. Eh bien, il y avait la réduction des taux d'intérêts. Je ne comprends pas M^{me} Salerno, qui est pourtant une socialiste versée dans la science infuse de l'économie, enfin presque... Elle savait très bien qu'il y avait beaucoup de mou sur ce poste – de l'ordre de 4 millions, voire certainement plus – puisque les taux sont à zéro. Les taux sont planchers. Il y a même des taux à intérêts négatifs. On a dépensé 16 750 000 francs en 2013. On n'aura même pas cette somme en 2015! Même pas! Il y a peut-être 5 ou 6 millions, là, qui restent sous le boisseau!

Donc, Monsieur le président, je comprends que, sous prétexte de sauver les mécanismes salariaux dont nous parlait si justement M. Carasso tout à l'heure, on sacrifie les mamans de jour. On les sacrifie sur l'autel des mécanismes salariaux. Je comprends que ces mêmes groupes, qui exploitaient de manière éhontée les emplois de solidarité chez Partage, que ces gens sans cœur, animés d'un égoïsme sans fond, vous forcent, comme Daech, à faire des allégeances. Je trouve cela triste. Eh bien, Monsieur le président, je dois vous dire très honnêtement que l'amendement que j'ai déposé, qui était raisonnable, n'a plus aucun sens. Il tombe à l'eau. Et j'espère que cela servira de leçon au Conseil administratif pour l'année prochaine. Je vous remercie.

Le président. Vous retirez cet amendement, Monsieur Menoud? (*M. Menoud acquiesce.*) Merci. Cet amendement est retiré. Nous sommes arrivés au terme du traitement de nos amendements. Je demande aux services de recalculer la position pour savoir où on en est. Je propose aux différents groupes de faire leurs déclarations. (*Brouhaha.*) Vous préférez attendre le résultat... D'accord, je pensais que le résultat arriverait très vite. Je suspends donc la séance pendant cinq minutes.

(La séance est suspendue de 23 h 01 à 23 h 07.)

Le président. Je vous donne la position du budget à l'issue du troisième débat.

(Le président donne lecture des délibérations avec les nouveaux chiffres.)

Le président. Je donne maintenant la parole aux différents groupes pour leur prise de position sur ce budget. Je commence par M. Grégoire Carasso, pour le Parti socialiste.

M. Grégoire Carasso (S). Merci, Monsieur le président. Le groupe socialiste, au terme de ces débats, aimerait tout d'abord poser le constat que plusieurs groupes ici ont, depuis samedi – en particulier depuis samedi soir et de manière encore plus manifeste au cours de cette soirée-ci – opté pour la politique du pire, démontrant par là que le sort de la commune Ville de Genève leur importait finalement peu. On nous a tout d'abord expliqué, dans des postures idéologiques somme toute cohérentes – pas avec le contexte genevois ou suisse, tout du moins idéologiquement cohérentes – que ce budget n'était pas équilibré, qu'avec un autofinancement des investissements de 65% la Ville de Genève ne faisait pas suffisamment.

Ces groupes politiques, sous l'impulsion du Parti libéral-radical, ont cherché à réaliser des coupes pour tendre vers un financement à 100% des investissements, quand bien même la Ville de Genève, par rapport à toutes les autres communes et villes et au Canton, aura l'année prochaine, avec ce budget, le meilleur autofinancement de ses investissements qui soit, une excellente gestion de la dette et une maîtrise des charges que la plupart des autres villes de Suisse nous envie. Face à une Alternative unie, cette posture visant à réaliser des coupes dans ce pro-

jet de budget s'est révélée être un échec. C'est en cela, aux yeux du groupe socialiste, que nous sommes tombés dans une mascarade que nous regrettons.

Le Parti libéral-radical et le Mouvement citoyens genevois en particulier – de nombreux démocrates-chrétiens aussi – ont délibérément cherché, en augmentant les charges, à déséquilibrer ce projet de budget, et cela dans le seul objectif, puisqu'ils n'ont pas voté les recettes qui auraient permis de les compenser, d'avoir au terme du débat budgétaire – c'était le vœu caressé – un budget qui puisse être invalidé. Voilà comment, aux yeux du groupe socialiste, plusieurs groupes ont cherché à travailler. (*Brouhaha.*) J'entends plusieurs conseillers municipaux maugréer. C'est pourtant ainsi que les choses se sont passées.

Le groupe socialiste est fier de voter ce projet de budget, la copie quasi conforme de celle que nous a présentée le Conseil administratif à majorité de gauche. Il est fier de ce budget qui permettra de créer près de 200 places de crèche, c'est-à-dire d'accueillir 300 enfants dans les structures de la Ville de Genève. Il est fier qu'avec la majorité qui se dessine ce soir les mécanismes salariaux des 4000 collaboratrices et collaborateurs de la fonction publique puissent être honorés. Le groupe socialiste est fier aussi que, dans un quartier comme celui des Charmilles, grâce aux postes qui seront affectés au Service des espaces verts, un nouveau parc, le parc Hentsch, puisse voir le jour et être entretenu. Le groupe socialiste est fier, enfin, que les prestations sociales financières individuelles en faveur des personnes âgées et invalides ainsi que celles en faveur des familles, à l'occasion de la rentrée scolaire, soient maintenues.

Enfin, avec la réouverture prochaine de l'Alhambra et celle qui vient de se faire au Musée d'ethnographie, la politique culturelle pourra elle aussi être soutenue. Petit clin d'œil, pour terminer, Monsieur le président, la copie quasi conforme de celle qui a été déposée par le Conseil administratif s'apprête, me semble-t-il, à trouver une majorité ce soir, à une exception près: la Cité des métiers – et le groupe socialiste s'en félicite – qui aura 200 000 francs de plus l'année prochaine. (*Applaudissements.*)

Le président. Merci, Monsieur Carasso. Je donne la parole à M. le conseiller municipal Adrien Genecand, pour le Parti libéral-radical.

M. Adrien Genecand (LR). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, vous l'aurez compris, ce soir le groupe libéral-radical ne votera pas ce budget, et cela pour plusieurs raisons. Heureusement, le ridicule ne tuant toujours pas, j'entends le préopinant nous expliquer que la Ville a maîtrisé ses charges. Alors permettez-moi de vous rappeler quelques réalités factuelles. En 2002, la Ville de Genève dépensait près de 5000 francs pour ses concitoyens. En 2013,

elle a dépensé plus de 6000 francs. La population n'a crû que de 7%, mais les dépenses par citoyen sont en augmentation de 20%. Chacun trouvera une réponse à la question de savoir s'il vit mieux aujourd'hui qu'en 2002 mais, en tout cas, avec des charges en hausse de 13%, la maîtrise des charges n'est pas là. Elle n'est pas là, et c'est bien ce qui nous inquiète. Tant que ces charges, qui n'ont jamais été maîtrisées, étaient au moins financées année après année par des impôts en hausse issus de l'économie privée et des travailleurs, et que ceux-ci permettaient de financer cette augmentation de charges, tout allait bien.

Aujourd'hui, on se retrouve dans la situation où, pour la première fois, on a une inversion assez lourde, puisque l'impôt sur les personnes physiques est en baisse de 12 millions de francs. Comme je vous le disais en entrée en matière, deux raisons expliquent que les impôts sur les personnes physiques sont en baisse de 12 millions. Soit tout le monde se retrouve dans la situation de la camarade socialiste M^{me} Kiener, qui a pu faire de gros rachats de prévoyance professionnelle et ainsi diminuer son revenu, soit – et je pense que c'est cette réalité-ci qui prévaut en Ville de Genève – il y a malheureusement des gens au chômage, il y a de plus en plus de gens qui gagnent moins ou qui n'ont plus de travail, et ces gens-là ne paient plus d'impôts. C'est ce qu'on retrouve dans le groupe de comptes 400 «Impôts sur le revenu et la fortune», et c'est ce qui est pour nous le vrai déclencheur aujourd'hui. (*Brouhaha.*)

On est pour la première fois dans la situation où l'impôt sur les personnes physiques ne nous permet plus d'assumer le train de vie grandissant, en Ville de Genève, puisque, le ridicule ne tuant toujours pas, lorsqu'on a, ne serait-ce que sur les mécanismes salariaux, plusieurs millions de francs d'augmentation, on se rend bien compte, à prestations égales, que les concitoyens qui ne paient plus autant qu'avant n'arriveront simplement plus à soutenir cette maîtrise des charges à bout de bras.

Malheureusement, vous ne faites que repousser l'échéance. Nous sommes ici dans le prolongement de notre débat antérieur sur l'accueil de jour. On ne peut pas promettre à longueur d'année des choses qu'on ne peut pas financer. On en a bien eu conscience tout à l'heure avec l'amendement que l'extrême gauche a retiré en dernière minute. Il s'agissait une fois de plus d'une prestation promise, criée, hurlée. On a invectivé tous ces bancs d'en face qui ne la votaient pas, tout en vantant cette gauche exceptionnelle qui la réalisait. Notre vrai problème avec la réalisation est bien là. C'est l'histoire du président Hollande, en France, qui, après avoir fait une série de promesses durant sa campagne, ne les tient finalement pas. C'est bien là notre vrai problème. C'est ce mensonge constant sur le fait que les acquis seront valables à vie, qu'ils seront toujours présents pour ceux qui y croient et que tout ira bien dans le meilleur des mondes.

La réalité, c'est que ce ne sera plus possible, et cela probablement dès l'année prochaine. Je voulais le rappeler avec quelques chiffres économiques, et c'est là

où vous êtes vraiment fantasques: on n'a pas voulu augmenter les revenus; on s'est simplement acharné à augmenter les charges. Mesdames et Messieurs, le premier amendement accepté samedi en pleine journée augmentait le budget de 10 millions de francs. Le budget présentait alors un excédent de près de 10 millions. Et pourquoi ce budget présentait-il un excédent de près de 10 millions? (*Brouhaha.*) Parce que nous avons dit quelque chose d'assez simple: aura-t-on des difficultés à financer quoi que ce soit en termes de biens et de services si on dépense en 2015 le même montant x qu'en 2013? La réponse est évidemment non.

On ne parle effectivement pas que de gommes et de crayons. On parle de tout un tas d'autres prestations. Mais comme je vous l'ai déjà expliqué, le cours des matières premières est au plus bas. La réalité, c'est que l'indice des prix à la consommation n'a pas augmenté dans le canton de Genève depuis 2010. Il est même prévu qu'il baisse de 0,1 au niveau suisse – et ce sera probablement au-delà pour le canton de Genève. Cela veut dire qu'on rentre malheureusement en déflation. Pour nous, cela se visualise dans l'impôt sur les personnes physiques.

C'est tout simplement fantasque de prétendre que le budget est à l'équilibre lorsqu'on s'endette de 50 millions. C'est la seule chose de sûre, la seule chose que les gens doivent comprendre: demain, avec ce budget, la Ville de Genève s'endette de 50 millions de plus. Et cela ne tient évidemment pas compte de tout le patrimoine financier que nous devons rénover – ça s'élève à plusieurs centaines de millions de francs. Ce soir, une fois de plus, pour arriver à cet équilibre fantasque, vous avez réduit les prestations qui permettent à M. Rémy Pagani d'entretenir ses immeubles. Vous avez donc repoussé l'échéance, repoussé la prise de décision, repoussé vos responsabilités pour assumer, sur le court terme, des promesses qui ne seront pas tenables sur le long terme. Voilà pourquoi, évidemment, nous refuserons ce projet de budget 2015.

J'aimerais encore relever le peu de reconnaissance, de façon générale, qui est faite au privé, notamment dans le discours de mon préopinant. Lorsqu'on explique que la Ville de Genève bénéficie d'un nouveau parc en 2015 – et c'est exceptionnel – parce qu'on a permis l'engagement de trois personnes pour l'entretenir, on fait bien peu de cas de la personne qui a payé plusieurs millions pour le réaliser. C'est faire bien peu de cas de l'investissement de tous ceux qui, au jour le jour, travaillent, paient leurs impôts, réalisent certaines choses simplement par actes, sans avoir la cape habituelle de «super la morale» dont vous vous drapez souvent. C'est faire bien peu de cas que de penser que ce parc, qui sera un très beau parc, est réalisé parce qu'on a inscrit trois postes au budget. Il n'a pas été fait grâce à cela. Il a été fait parce qu'un privé s'était engagé à payer un nouveau parc en ville de Genève, qu'il l'a réalisé – et c'est très bien.

D'ailleurs, on peut transposer cela dans le discours plus général de la politique du logement qui, une fois de plus, est défailante de notre point de vue lorsqu'elle est menée en ville de Genève, parce qu'elle consiste plutôt à empêcher

la réalisation de logements et donc le rapatriement des substances fiscales qui nous manqueront évidemment en 2015. Elle consiste aussi, de façon assez continue, à faire recours contre toute construction de logements. C'est ainsi que l'on arrive à la conclusion que tout va bien, que le budget est équilibré. On essaie toujours de contenir cette croissance. On ne veut pas l'accompagner. Eh bien, malheureusement, on se retrouve dans la réalité économique. On va probablement entrer en décroissance, en l'occurrence en déflation, et c'est bien dommage parce que cela veut dire moins de prestations à la population et du moins bien vivre pour tout le monde. C'est pour cela que nous refuserons ce budget.

Le président. Je donne la parole à M. le conseiller municipal Pascal Spuhler, pour le Mouvement citoyens genevois.

M. Pascal Spuhler (MCG). Merci, Monsieur le président. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, après deux jours de débat acharné sur un budget qui, finalement, n'a que très légèrement été modifié, le Mouvement citoyens genevois l'acceptera, puisque nous avons toujours voulu un budget à l'équilibre.

Ce budget n'est pas le nôtre. C'est celui du Conseil administratif. On l'a chamboulé, modifié, on lui a fait bénéficier – je vous le rappelle – d'environ 10 millions de francs, avant de les lui enlever à nouveau, moyennant un réajustement. On a fait un équilibre instable qui ne correspond pas à notre vision politique. La seule chose qui ait réellement été modifiée est cette fameuse somme de 200 000 francs, qui a été inscrite pour la Cité des métiers et qui a été compensée par ce petit jeu d'écriture autour de l'amendement sur la ligne 31. On a d'abord retiré ces 10 millions avant de les ajouter à nouveau après déduction de cette augmentation de 200 000 francs. C'est donc sur cette fameuse ligne 31, sur laquelle on s'est battu pendant deux jours, qu'on a finalement trouvé cette somme.

Soit, nous allons accepter ce budget. Nous allons accepter l'arrosage à subventions personnalisées de l'Agenda 21. Nous allons accepter que la voirie et les squares restent dans l'état où ils sont aujourd'hui, sans efforts ni investissements spécifiques pour que la voirie soit propre, pour que les squares soient entretenus tels qu'on pourrait les souhaiter pour l'ensemble des citoyens genevois. Nous allons accepter ce budget avec un équilibre très précaire, sachant que la fiscalité actuelle est ce qu'elle est, sachant que la répartition des tâches entre Canton et communes va chambouler pas mal de choses. Mesdames et Messieurs, c'est sans gloire que nous voterons ce budget, parce que ce budget, vous l'avez truqué.

Le président. Merci, Monsieur Spuhler. Je donne la parole à M. Daniel Sormanni, pour le Mouvement citoyens genevois encore. (*Exclamations.*)

M. Daniel Sormanni (MCG). Oh, trois mots! (*Brouhaha.*)

Le président. S'il vous plaît!

M. Daniel Sormanni. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, il vous faudra m'entendre encore quelques instants. Nous voulions un autre budget. Ce budget est équilibré tout à fait artificiellement, mais il est équilibré. Il n'a proposé aucune économie. On n'est arrivé à rien durant les longs débats de samedi et de ce soir. Aucune économie! Bien au contraire, vous envisagez, pour continuer cette fuite en avant, d'alourdir les charges budgétaires 2015 avec des crédits extraordinaires. Ce n'est pas responsable, et je le regrette tout à fait. (*Brouhaha.*)

En ce qui concerne les investissements, je reste persuadé qu'ils sont trop élevés et qu'il n'y a pas d'autofinancement. Nous avons, en effet, un autofinancement négatif de plus de 45 millions, qui va alourdir la dette. Ce n'est pas un bon budget. Nous accepterons ce budget à contre-cœur parce que nous ne voulons pas pénaliser la population. Nous le voterons à contre-cœur.

Le président. Merci, Monsieur Sormanni. Je donne la parole à M. le conseiller municipal Carlos Medeiros, pour le Mouvement citoyens genevois. (*Exclamations.*)

M. Carlos Medeiros (MCG). M^{me} Luiset n'est pas là... Mesdames et Messieurs, apparemment il est de tradition qu'une seule personne parle. Vous connaissez le Mouvement citoyens genevois, nous adorons vos traditions! Nous adorons ça. Et plus vous nous sortez ces traditions, plus nous les adorons, vous voyez ce que je veux dire... La prochaine fois, nous parlerons tous, histoire de vous embêter un peu plus! Bref, parlons de choses sérieuses.

Comme mes préopinants viennent de le dire, nous sommes arrivés en 2011 et nous avons vu plusieurs parmi vous faire des numéros de cirque pendant deux ou trois jours avec des budgets déficitaires. Le Mouvement citoyens genevois a toujours dit et répété que notre seul souci était de sortir d'ici avec un budget équilibré. Ce budget, encore une fois, est équilibré. Certes, il est parfois équilibré avec des tours de magie. Et je tiens quand même à tirer ma révérence à certains membres du Conseil administratif qui sont des experts des tours de magie... Cela étant, nous parvenons quand même à sortir un bilan social assez équilibré – et c'est très important, je veux le relever – pour aider ceux qui sont dans le besoin. A quel prix? L'avenir nous le dira.

Car nous avons dans le pipeline, au niveau de la fiscalité des entreprises, des taxes professionnelles, des projets qui vont réduire les revenus de cette Ville de dizaines, de centaines de millions de francs. Si nous ne faisons pas attention pour réduire la voilure aujourd'hui, si nous ne faisons pas attention pour revenir sur des investissements raisonnables par rapport à nos besoins et à nos ressources – malheureusement ou heureusement – nous allons au-devant de graves problèmes. C'est le message que le Mouvement citoyens genevois voudrait faire passer aujourd'hui, puisque, contrairement au Parti libéral-radical, par exemple, qui est dans une logique agressive, nous sommes dans une logique consensuelle. (*Exclamations.*) Notre seul objectif, encore une fois, est de trouver le juste milieu entre une économie forte et performante et un social efficace.

Le président. Merci, Monsieur Medeiros... (*Brouhaha.*) S'il vous plaît! Il s'agit quand même des déclarations. Je donne la parole à M. Jacques Pagan, pour l'Union démocratique du centre.

M. Jacques Pagan (UDC). Merci, Monsieur le président. Chers collègues, l'Union démocratique du centre est un parti sincère, transparent et clair dans ses déclarations. Nous avons dit au tout début de cette séance plénière que nous refuserions le projet de budget, et nous tiendrons parole.

Nous avons dit que nous soutiendrions des points de vue, des amendements qui iraient dans le sens de notre philosophie politique. Nous l'avons certainement fait avec un insuccès notoire. C'est comme ça, nous avons essayé et nous avons perdu. En démocratie, ma foi, le minoritaire s'incline devant le majoritaire – il n'y a rien de véritablement étonnant à cela. Tant mieux pour la gauche, tant mieux pour le Conseil administratif.

Mes vœux vont à la commune de Genève. J'espère sincèrement qu'elle réussira dans ses activités. J'espère surtout que ses habitants et ses entreprises réussiront, parce que c'est d'eux que dépend véritablement le bien-être de la commune. C'est la seule chose que je puisse vous dire en cette période de fêtes de fin d'année. Passez tous et toutes une très heureuse nouvelle année! (*Applaudissements.*)

Le président. Merci, Monsieur Pagan. Je donne maintenant la parole à M^{me} Marie Barbey, pour le Parti démocrate-chrétien.

M^{me} Marie Barbey (DC). Merci, Monsieur le président. J'avais dit il y a quelques heures que cette séance devenait vraiment du «Grand-Guignol». Je dois

dire qu'après l'intervention des représentants du Mouvement citoyens genevois on bat tous les records... Cela dit, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, le Parti démocrate-chrétien avait dit, par la voix de notre commissaire aux finances, Jean-Charles Lathion, en début de débat budgétaire – c'était il y a à peu près un siècle, samedi matin – que notre groupe était prêt à reconsidérer sa position sous réserve que la majorité ici présente accepte que la Ville fasse quelques efforts en matière de réduction de ses charges de fonctionnement. Nous ne demandions pas d'efforts impossibles. En l'occurrence, nous demandions de ne pas augmenter les lignes par rapport à ce qui existait en 2013. Résultat: toute recherche de consensus a été balayée par la majorité de gauche du Conseil administratif. Il refuse de faire le moindre effort pour préparer notre Ville à affronter les défis qui l'attendent ces prochaines années.

Certes, ce budget répond à quelques priorités que nous défendons depuis longtemps. Nous ne pouvons toutefois l'accepter car, contrairement à ce qu'a dit M. Carasso, le sort de la Ville de Genève nous importe. Or, à quoi tient l'équilibre budgétaire ce soir? Il tient premièrement à l'augmentation d'une taxe, en l'occurrence sur l'utilisation du domaine public et, deuxièmement, à une sous-évaluation des charges, notamment en matière d'entretien des bâtiments. Ce n'est tout simplement pas acceptable. Une fois encore, le Conseil administratif reconduit les mêmes lignes plutôt que de se demander quelles prestations sont vraiment importantes et si elles sont délivrées de façon efficace. Agir de la sorte est bien sûr bien plus confortable, surtout en année électorale...

Le Conseil administratif préfère donc à nouveau dépenser jusqu'au dernier centime plutôt que de faire diminuer la dette. Celle-ci augmentera encore de 45 millions de francs. Il préfère s'arroger de petites cagnottes plutôt que de jouer la transparence. Il préfère une fois encore se reposer sur l'augmentation d'une taxe. Il préfère une fois encore se reposer sur les recettes fiscales générées par les contribuables et les entreprises. Et, cerise sur le gâteau, il s'arroge le vote positif – peut-être le seul point positif de ce débat budgétaire – d'une subvention à la Cité des métiers, proposée par le Parti démocrate-chrétien.

Le budget qui nous est présenté ce soir ne répond à aucun des défis majeurs auxquels la Ville devra faire face. Nous ne pouvons tout simplement pas nous satisfaire de cette politique. Nous ne pouvons pas nous en satisfaire parce qu'elle consiste, finalement, à dépenser l'argent dans de nombreux projets, certes sympathiques mais qui, pour la plupart, sont superflus. Eh bien, cette politique fragilise les prestations essentielles que la Ville devra délivrer ces prochaines années. Vous l'aurez compris, nous sommes inquiets pour l'avenir. Nous ne voterons pas le budget ce soir. Plutôt que d'empiler les priorités sur l'existant, nous aurions aimé voir une fois le Conseil administratif se poser quelques questions sur ses propriétés, sur ses arbitrages. Ce n'est pas le cas, c'est pourquoi nous ne voterons pas ce budget.

J'aimerais dire en conclusion que je regrette ce soir de voir la gauche adopter une attitude pour le moins contestable. Elle a joué avec le feu en prenant le risque d'aggraver ce budget et, lorsqu'elle s'est brûlé les doigts, elle a changé les règles en cours de jeu. Ce n'est tout simplement pas correct. Nous gardons un goût très amer dans la bouche ce soir. Nous refusons ce budget.

Le président. Je passe maintenant la parole à M^{me} la conseillère municipale Brigitte Studer, pour Ensemble à gauche.

M^{me} Brigitte Studer (EàG). Merci, Monsieur le président. Chers collègues, nous sommes partis d'un budget à l'équilibre et nous vous disions, lors du débat d'entrée en matière, que les priorités proposées par le Conseil administratif nous satisfaisaient en grande partie. Nous avons aussi annoncé dès le début que certains aspects nous tenaient à cœur et que nous vous ferions des propositions en ce sens. Notre premier constat est de voir combien les partis de droite, en particulier le Parti libéral-radical, se sont attaqués durant toutes ces heures à la fonction publique par le biais de leurs amendements qui proposaient des coupes. Est-ce la vision de la droite de n'envisager que de diminuer les prestations à la population, que de procéder à un démantèlement? Nous nous sommes étonnés du fait que vous puissiez vous attaquer à la situation du personnel municipal et à celle du personnel de la petite enfance, malgré le fait que cela implique le non-respect des cadres légaux comme les conventions collectives de travail. La droite cherche-t-elle à ne plus respecter ces cadres?

Nous nous sommes également étonnés que soit mis en question le rôle que joue la Ville dans certains projets qu'elle défend par rapport au chômage et à l'emploi, qui sont quand même essentiels pour les personnes en situation difficile, où la Ville a tout un rôle à jouer. La Ville n'est pas le seul lieu à connaître ces attaques contre des fonctionnaires, contre les personnes qui travaillent au nom des collectivités, et où l'on envisage des baisses de prestations à la population. Nous ne pouvons que vous inviter aux mobilisations de mardi et jeudi qui réuniront la fonction publique, laquelle fait le lien, au niveau des prestations, avec les usagers et les usagères.

Nous avons donc décidé de proposer quelques priorités. Nous regrettons qu'à certains moments le débat n'ait pas été possible. Effectivement, nous nous sommes trouvés dans la situation de devoir voter un amendement que nous avons proposé qui se limitait à une phrase; nous n'avons pas pu expliquer pourquoi nous choissions ces priorités-là, ce qu'elles voulaient dire et ce que nous cherchions à défendre. C'est vrai que nous avons passé des heures et des heures à discuter, mais à certains moments il n'y a pas eu de débat. C'est le cas, entre autres,

lorsque nos projets d'amendement étaient à l'ordre du jour. Nous avons regretté qu'un échange n'ait pas été possible. Nous regrettons aussi que certaines de nos priorités – nous savons que les autres partis de l'Alternative les partagent aussi – n'aient pas pu être acceptées dans le cadre de ce budget, par exemple l'augmentation progressive de la solidarité internationale, la suppression du gel des postes vacants, la création de postes de jardiniers au Service des espaces verts et ailleurs.

Nous ne pouvons bien sûr que regretter ce qui s'est passé par rapport aux accueillantes familiales, et nous vous assurons bien sûr aussi que nous chercherons à réaliser tous ces engagements dès la rentrée et durant la campagne. (*Brouhaha.*) Il s'agit, d'une part, de garantir le statut le meilleur possible au personnel, d'autre part, d'assurer les prestations à la population de la Ville.

Pour conclure, nous soutenons ce budget et nous l'accepterons. Nous voterons ce budget qui est basé sur des priorités claires que nous partageons: une attention aux besoins de la famille, développer une ville de culture et de sport, une ville plus sûre, une ville qui prenne en considération la situation des plus démunis, qui soit un employeur exemplaire et dont les investissements permettent de réaliser le bien pour les générations futures. Nous reprendrons bien sûr les autres priorités à la rentrée. Merci de voter ce budget.

Le président. Merci, Madame Studer. Je passe la parole à M^{me} la conseillère municipale Marie-Pierre Theubet, pour les Verts.

M^{me} Marie-Pierre Theubet (Ve). Merci, Monsieur le président. Les Verts sont satisfaits ce soir, puisqu'ils ont dit au début des travaux que ce budget les satisfaisait en énumérant les raisons.

On voit que les critiques sont toujours les mêmes. Nous avons commencé il y a bientôt vingt-cinq heures et, bien sûr, tout le monde est revenu tout le temps sur les mêmes choses. Il y a eu la diminution des annuités du personnel de l'administration municipale et celles du personnel de la petite enfance. On a dit aussi qu'il fallait augmenter le salaire des accueillantes familiales de jour, alors qu'on nous a expliqué, à répétition, que la Ville était en train de travailler avec les autres communes pour ne pas détériorer leur situation. La Ville est d'accord, en plus avec un Conseil administratif à majorité de gauche, qui est ici présent pour sa majorité, d'être solidaire avec les autres communes pour ne pas les mettre en difficulté.

On réexplique les choses tout le temps et on recommence. Après, bien sûr, on augmente les charges. Nous rappelons que, sur les 50 postes qui seront votés ce soir, 62% concernent la sécurité. Il y a des régularisations d'emplois de solidarité (EdS), cela fait aussi partie des priorités des Verts. On a aussi voulu diminuer le

Fonds chômage et on a aussi voulu revenir sur l'Agenda 21 en saucissonnant les prestations pour les couper définitivement. A la fin, il n'y aurait eu plus que deux collaborateurs dans ce service...

Enfin, il faut quand même rappeler que, lorsque la droite était aux manettes avant 2007, la situation économique était plutôt favorable et que la dette s'était creusée énormément. Il faut rappeler aussi que la dette a diminué depuis sept années, depuis que la Ville est gérée par une majorité de gauche. Les intérêts ont également beaucoup baissé et les prévisions économiques, en tout cas pour 2015, sont plutôt favorables.

Nous acceptons bien sûr ce budget avec toutes les priorités fixées par le Conseil administratif, en regrettant bien entendu que des choix douloureux aient dû quand même être faits par les uns et les autres. Nous regrettons que les prestations envisagées aient dû être abandonnées malgré tout. Mais nous sommes satisfaits de ce projet de budget qui répond parfaitement aux prestations qu'une collectivité publique doit rendre à ses habitants. Merci beaucoup.

Le président. Merci, Madame Theubet. Je donne la parole à M. le conseiller municipal Denis Menoud, indépendant.

M. Denis Menoud (HP). Je ne suis pas un groupe politique, je n'ai quand même pas cette prétention, je ne suis pas comme M. Holenweg... Bon, Monsieur le président, tout est bien qui finit bien dans une ville qui a de l'argent, qui a trouvé sa place dans la mondialisation, qui sait tirer les ficelles de l'économie mondialisée, qui sait faire les larbins des 1% qui s'enrichissent dans le monde. Il y a de l'argent qui tombe! Mais il y a les laissés-pour-compte, c'est clair! On vous rappelle que ce sont quand même tous les bas salaires. Ce n'est pas à l'Etat de subventionner les employeurs qui ne peuvent pas financer leurs employés. Il y a tous ces bas salaires, et il y a la précarisation des jeunes et des vieux qui, de toute façon, vous pétera à la gueule, que vous le vouliez ou non. Aujourd'hui, on a de la chance, Genève est la capitale du *trading*. Vous savez qu'on ne produit pas un grain de riz en Suisse, Monsieur le président. Mais c'est ici que se fait le *trading* du riz – du grain en général – du coton et ainsi de suite. Et tout cela ramène beaucoup d'argent. C'est pour cela que c'est une ville mondialisée de bobos et qu'elle tire son épingle du jeu.

Tout est bien qui finit bien, mais il faut quand même être raisonnable dans une telle situation. Ce n'est pas avec la cuillère en argent dans la bouche qu'on va commencer à jouer les matamores! Monsieur le président, on peut tout à fait avoir des divergences de fond sur les contenus de ce budget, mais il ne faut pas tout confondre! Je suis quand même estomaqué d'entendre le Parti démocrate-

chrétien et le Parti libéral-radical dans le rôle des voyantes. Il y avait Madame Soleil. M. Mitterrand allait voir M^{me} Elizabeth Teissier pour savoir de quoi serait fait l'avenir. Les Russes avaient Raspoutine, me direz-vous! Eh bien, à chaque fois que l'on entend les choses les plus sombres, les forces représentées par le Parti libéral-radical et le Parti démocrate-chrétien sont à l'œuvre dans le monde.

Ce sont eux qui cassent l'économie, qui cassent les gens, qui ont cassé la classe ouvrière et ainsi de suite. Aujourd'hui, ils arrivent avec un budget de lutte de classes. On peut comprendre qu'ils aient un budget de lutte de classes! M. Warren Buffet n'a-t-il pas dit en substance que «la guerre des classes existe, et que nous l'avons gagnée»? Il l'a dit. (*Remarque.*) Oui, ça vous intéresse de dire que cela n'existe plus. Il y a encore des pauvres. Les classes existent, qu'on le veuille ou non. Après, qu'on relativise en disant que le paradigme a évolué, on est parfaitement d'accord.

Quant au Parti démocrate-chrétien, il s'abstient en commission. En plus, il a un magistrat à qui l'on offre quand même les moyens de travailler, même si on l'offre à la population genevoise: 23 agents supplémentaires! (*Remarque.*) J'ai cru que c'était 22, on m'a dit que c'était 23. Maintenant, c'est 26, vous vous rendez compte? Et ils crachent dans la soupe! Mais c'est merveilleux! Mais on sait pourquoi! Ce parti croupion est tellement minoritaire qu'il a besoin du grand Parti libéral-radical pour placer son parti inexistant avec un magistrat. Ce n'est rien d'autre! Mais rassurez-vous, Monsieur le président, après les élections, ils reviendront avec leur vieux fond chrétien-social et ils voteront souvent avec l'Alternative! On ne va pas s'affoler, on ne va pas refaire le monde, c'était la même chose il y a vingt ans et ce sera la même chose les prochaines fois.

Cela dit, je regrette quand même les lazzis que certains membres du Parti socialiste ont adressés au Mouvement citoyens genevois car, que vous l'aimiez ou que vous ne l'aimiez pas, qu'on en fasse partie ou non, il représente quand même une partie des couches populaires qui ne sont plus représentées ici. Lorsqu'on dit aujourd'hui que la classe ouvrière a disparu, c'est faux! Elle est remplacée par des milliers et des milliers de petits artisans ou de professions libérales – des architectes, des avocats, tout ce qu'on veut, des fiduciaires – qui tirent aussi le diable par la queue et qui font aussi tourner ce pays.

Comme je vous l'avais dit, Monsieur le président, lors du débat d'entrée en matière, je voterai ce budget pour une raison toute simple: les prestations sociales doivent être assurées. On n'est pas dans la situation de la Grèce. Il ne faut quand même pas tout mélanger et exagérer. Et on a le droit de gueuler – si vous me passez l'expression –, de ne pas être content et de groumer sans que l'on soit tout de suite vilipendé et montré du doigt. C'est logique. Moi je ne connais aucune famille dans le monde où on ne s'engueule pas. Vous me direz que chez certains, c'est la *vendetta*! Ici, ce n'est pas encore le cas. Cela étant, Monsieur le président,

je suis heureux d'entendre, comme convenu, que le Mouvement citoyens genevois s'est rallié à une position raisonnable et que ce budget sera donc voté, non pas la tête dans un sac, mais en se rappelant bien qu'il y a plein de choses qui ne jouent pas dans cette ville et qu'il faut améliorer. Je vous remercie.

Le président. Merci, Monsieur Menoud. Je donne la parole à M^{me} la conseillère municipale Fabienne Aubry Conne, indépendante.

M^{me} Fabienne Aubry Conne (HP). Merci, Monsieur le président. Je voulais juste préciser que j'ai suivi avec attention ces débats parce que, étant éloignée des commissions et ne participant à aucun caucus, il était parfois difficile pour moi de me positionner. J'ai essayé de voter au plus près de ma conscience et de mon éthique. Et vous transmettez, Monsieur le président, à tous ceux qui raillent mon nom de jeune fille, que c'est Conne et que j'en suis fière. (*Applaudissements.*)

Le président. Merci, Madame Aubry Conne. Je donne maintenant la parole à M^{me} la conseillère administrative Sandrine Salerno.

M^{me} Sandrine Salerno, conseillère administrative. Merci, Monsieur le président. Mesdames et Messieurs, je vais commencer par remercier les personnes grâce auxquelles vous avez pu travailler. Ce sont bien évidemment les personnes de mon département, la Direction financière, la direction du département. Et c'est également le secrétariat du Conseil municipal avec, à sa tête, M^{me} Cabussat.

Nos débats ont été longs, ils ont été pénibles. J'ai durant huit années été conseillère municipale, et j'aurai bientôt terminé huit années en tant que conseillère administrative. Je crois que rarement je n'ai assisté, pris part à un débat aussi compliqué, aussi bruyant, aussi irrespectueux par moments. Vous m'en voyez désolée.

Je suis désolée à la fin de nos débats parce qu'en définitive, sur ce projet de budget 2015, certains groupes de cette assemblée ont refusé de travailler le budget en commission des finances. Et je pense que le b.a.-ba, si nous voulons, comme disait M^{me} Aubry Conne, remplir notre mission au plus près de notre engagement personnel, politique, au plus près du serment que nous avons prêté en rentrant dans cette salle, est de travailler en commission. Il ne faut pas avoir peur, en démocratie, de déposer ses amendements, ses propositions, d'en débattre, peu importe que la presse s'en fasse le relais. Tant mieux, ou tant pis, si des mouvements sociaux peuvent contester vos positions.

Certains groupes ont fait le choix, dans cette salle, d'avancer à visage masqué. Vous avez fait débattre le plénum sur des points – parfois des propositions techniques – qui auraient dû être traités en commission. J'espère vraiment que nous ne renouvelerons pas cette expérience, car je pense que, pour le fonctionnement des institutions, pour la commune, pour celles et ceux qui nous ont accordé leur confiance, l'image d'ensemble est plutôt désastreuse.

Je voudrais remercier les groupes qui ont des magistrats au Conseil administratif qui, même s'ils peuvent parfois, sur certains points – et c'est le cas d'Ensemble à gauche – avoir des divergences sur le budget, sur les priorités que nous avons fixées, sur l'équilibre financier qui nous tient à cœur, votent la proposition du Conseil administratif, font confiance aux magistrats qui les représentent. Je suis néanmoins triste de voir que le Parti démocrate-chrétien, qui a un magistrat au gouvernement qui a pu défendre ses positions au sein du Conseil administratif – que nous avons entendues – avec lequel nous travaillons, ne lui a pas accordé son soutien sur ce budget. J'aurais aimé qu'il en soit autrement.

J'ai également une pensée émue pour le magistrat en charge des finances au niveau du Canton, M. Dal Busco, qui devra se livrer à ce même exercice budgétaire avec la difficulté d'avoir un parlement très difficile à gérer. Je pense que nous aurions pu nous éviter en Ville de Genève – et notamment sur cette fin de législature – des heures et des heures de discussion et de débat stériles. En définitive, que vous soyez à la Ville ou au Canton, vous avez été élus – parfois même dans les deux enceintes – pour faire avancer Genève, pour porter des projets, pour répondre à la mission de celles et ceux qui, plus largement que vos simples partis politiques, vous ont permis de vous asseoir sur ces fauteuils rouges.

L'exercice a été très compliqué en Ville de Genève, alors que le Conseil administratif vous a déposé un budget équilibré qui a fait l'objet – cela a été dit – d'une pesée d'intérêts portée par l'ensemble du collège. J'imagine avec crainte ce que le Canton devra vivre dans quelques jours. J'ai de la crainte aussi, lorsque je vois la désunion, l'incapacité de certains à dépasser la posture politique sur des chantiers qui seront très importants pour la commune – je pense notamment aux discussions avec le Canton et les autres communes sur la répartition des charges et des compétences. J'espère au moins que, sur ce dossier-là, vous saurez un peu enlever vos armures idéologiques, vous écouter, vous respecter et trouver des consensus en faveur de la majorité des habitantes et des habitants de la ville de Genève.

Mon dernier mot sera pour le Mouvement citoyens genevois, car sa position m'étonne. J'ai pensé depuis le début que vous refuseriez ce budget. En définitive, vous que M. Gauthier qualifiait de grande «farce» – peu amicalement mais drôlement – vous êtes le seul groupe qui va tirer son épingle du jeu. Vous n'avez pas de magistrat au Conseil administratif. Vous pourrez à la fois porter l'héritage d'avoir essayé de faire passer des amendements et vous prévaloir du bilan de l'exécutif

de gauche, d'une ville qui sert des prestations grâce à ses 4000 collaborateurs et collaboratrices. Mesdames et Messieurs, sur le plan tactique, c'est parfait. Dommage que le Parti démocrate-chrétien n'ait pas pris la leçon auprès de vous! C'eût été un meilleur exercice, un plus bel enjeu et certainement un plus beau débat. Je vous remercie de votre attention. (*Applaudissements.*)

Mise aux voix article par article et dans son ensemble, la délibération I est acceptée par 48 oui contre 26 non.

Mise aux voix article par article et dans son ensemble, la délibération II est acceptée par 48 oui contre 26 non.

Mise aux voix article par article et dans son ensemble, la délibération III est acceptée par 48 oui contre 26 non.

Les délibérations sont ainsi conçues:

DÉLIBÉRATION I

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres a), b), c) et g), l'article 74, alinéa 5, et l'article 77 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

Délibération I. – Budget administratif et mode de financement

Article premier. – Budget de fonctionnement

Fr.

Les charges du budget de fonctionnement de la Ville de

Genève sont arrêtées à	1 178 613 594
sous déduction des imputations internes de	<u>36 831 940</u>
soit un total des charges nettes de	1 141 781 654
et les revenus à	1 178 627 289
sous déduction des imputations internes de	<u>36 831 940</u>
soit un total des revenus nets de	1 141 795 349

L'excédent de revenus présumé s'élève à 13 695 francs.

Art. 2. – Budget des investissements

Le budget des investissements se présente de la manière suivante:

a) patrimoine administratif	Fr.
dépenses	100 000 000
recettes	<u>0</u>
investissements nets	100 000 000
b) patrimoine financier	
dépenses	30 000 000
recettes	<u>0</u>
investissements nets	30 000 000
c) total	
dépenses	130 000 000
recettes	<u>0</u>
investissements nets	130 000 000

Le budget des investissements est approuvé à titre de trésorerie pour la part des crédits résultant de délibérations particulières votées et sous réserve de celles qui doivent l'être.

Art. 3. – Mode de financement

Les investissements nets sont autofinancés comme suit:

a) patrimoine administratif	Fr.	Fr.
investissements nets		100 000 000
amortissements ordinaires	79 731 587	
amortissements complémentaires	0	
excédent de revenus de fonctionnement.....	<u>+ 13 695</u>	
autofinancement		<u>79 745 282</u>
insuffisance de financement		20 254 718
b) patrimoine financier		
investissements nets		30 000 000
amortissements (autofinancement).....		<u>4 798 730</u>
insuffisance de financement		25 201 270
c) total		
investissements nets		130 000 000
amortissements ordinaires	84 530 317	
amortissements complémentaires	0	
excédent de revenus de fonctionnement.....	<u>+ 13 695</u>	
autofinancement		<u>84 544 012</u>
insuffisance de financement		45 455 988

Art. 4. – Compte de variation de la fortune

L'augmentation présumée de la fortune de la Ville de Genève s'élève à 13 695 francs correspondant à l'excédent de revenus du budget de fonctionnement.

Art. 5. – Dérogation

Ce budget comporte une dérogation au principe de spécialité temporelle pour les crédits budgétaires relatifs aux dépenses d'acquisition de collections.

DÉLIBÉRATION II

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres a), b), c) et g), l'article 74, alinéa 5, et l'article 77 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

Délibération II. – Centimes additionnels*Article premier*

Le nombre de centimes additionnels à appliquer en supplément des impôts cantonaux de l'exercice 2015, en conformité de la loi générale sur les contributions publiques du 9 novembre 1887, article 291 et suivants, est fixé à 45,5.

Art. 2

Le nombre de centimes additionnels à appliquer en supplément à l'impôt sur les chiens dû en 2015 par les personnes domiciliées ou séjournant plus de trois mois dans la commune, en conformité des articles 291 et 293, lettre C, de la loi générale sur les contributions publiques du 9 novembre 1887, est fixé à 100.

Art. 3

Le Conseil administratif est chargé de s'adresser au Conseil d'Etat pour le prier de prendre un arrêté approuvant, en ce qui concerne la Ville de Genève, le nombre de 45,5 centimes additionnels à appliquer en supplément des impôts cantonaux et de 100 centimes additionnels à appliquer en supplément de l'impôt sur les chiens pour l'exercice 2015.

DÉLIBÉRATION III

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres a), b), c) et g), l'article 74, alinéa 5, et l'article 77 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

Délibération III. – Emprunts

Article premier

Pour assurer l'exécution du budget administratif de la Ville de Genève, le Conseil administratif peut émettre en 2015 des emprunts publics ou d'autres emprunts à long terme, à concurrence du montant prévu par la délibération I, article 3, arrondi à 45 000 000 de francs, dans le cas où ce dernier montant ne serait pas couvert par l'excédent de trésorerie.

Art. 2

Le Conseil administratif est également autorisé à faire usage des nouveaux instruments financiers dans un but de protection et de réduction des coûts des emprunts.

Art. 3

Le Conseil administratif peut également renouveler sans autre, en 2015, les divers emprunts qui viendront à échéance et procéder à tout remboursement anticipé si les conditions d'émission lui sont favorables.

Le troisième débat ayant eu lieu, les délibérations deviennent définitives. (Applaudissements.)

Le président. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, la Ville a un budget. J'aimerais encore remercier toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs du Service du Conseil municipal, toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs du département des finances et du logement qui nous ont donné un sérieux coup de main, ainsi que la police municipale, qui nous a fait l'honneur de sa présence durant ces deux jours de budget. Merci beaucoup. Bonne fin de soirée, joyeuses fêtes et à l'année prochaine!

Séance levée à 23 h 56.

SOMMAIRE

1. Communications du Conseil administratif	3502
2. Communications du bureau du Conseil municipal	3502
3. Rapport général de la commission des finances chargée d'examiner le projet de budget de la Ville de Genève pour l'exercice 2015 (PR-1092 A). Suite du troisième débat	3502

Le mémorialiste:
Ramzi Touma